BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

lasemaineafricaine.info

N° 4285 du Vendredi 6 Juin 2025 - 73e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

EGLISE CATHOLIQUE AU CONGO

Mgr Brice Armand Ibombo, nommé évêque de Ouesso

Sa nomination par Sa Sainteté le Pape Léon XIV a été annoncée officiellement, le mercredi 28 mai 2025, par le Nonce apostolique au Congo et au Gabon, Mgr Javier Herrera Corona.

(P.8)

EDITORIAL

Italie-Congo: au beau fixe

FETE NATIONALE ITALIENNE

L'Italie et le Congo ensemble pour un développement centré sur l'homme

L'ambassadeur Enrico Nunziata et le ministre Jean-Claude Gakosso pendant l'exécution des hymnes (p.6)

ANNONCE LEGALE

CONGOLAISE DES EMBALLAGES MODERNES «C.E.M.»
Société anonyme unipersonnelle
Au capital de 50.000.000 F CFA,
Siège social: Avenue Jacques OPANGHAULT, immeuble Tangu Center, 1er étage, en face du Lycée technique Poaty Bernard, Pointe-Noire,
RCCM N ° CG-PNR-01-2025-B 15-00005

Suivant procès-verbal des résolutions de l'actionnaire unique de la société **«CONGOLAISE DES EMBALLAGES MODERNES SAU»**, en date du 22 avril 2025, enregistré à Pointe-Noire, sous le folio 086/5 N° 699, il a été décidé ce qui suit:

PREMIERE RESOLUTION: ADPTION DES STATUTS
L'actionnaire unique adopte article par article des statuts de la société **CONGOLAISE DES EMBALLAGES MODERNES SA** et procède à leur signature.
DEUXIEME RESOLUTION: DESIGNATION DU PREMIER ADMINISTRATEUR GENERAL
L'actionnaire unique désigne Monsieur **AHMED SAAD HABIBOULLAH** en qualité d'Administrateur Général pour une durée de 2 ans renouvelable.

TROISIEME RESOLUTION: DESIGNATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET SON SUPPLEANT

L'actionnaire unique désigne le Cabinet MAM-EC Congo en qualité de Commissaire aux Comptes et Monsieur Mauclair Philippe MOUFOUMA comme suppléant respectivement pour une durée de 2 exercices.

Fait à Pointe-Noire, le 26 mai 2025.

Pour avis

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la **Société BUSINESS VOYAGES**, société à responsabilité limitée au capital de 50.000.000 Francs CFA dont le siège social est sis, immeuble YOKA Bernard, rond-point La Coupole, centre-ville, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le n°CG-BZV-01-+2022-B12-00005;
Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 avril 2025, les associés de ladite société ont délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée.
En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 203, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 23 mai 2025, sous le **n°CG-BZV-2025-M-12987** aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

Pour insertion légale,
Greffier en chef,
Maître Jean Clément NGATALI

OFFICE NOTARIAL DE Maître Bedel KAMBA

12, allée des acacias, Centre ville Brazzaville A côte du marché plateau
E-Mail: office.bedelkamba@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «M D CONGO SERVICE» SARLU

Aux termes d'un acte reçu par Maître **Bedel KAMBA**, en date à Brazzaville du 14 avril 2025, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée **«M D CONGO SERVICE» SARLU**, au capital d'un million (1 000 000) F CFA , siège social sis à Poto-Poto Brazzaville, 26, rue Yakoma, République du Congo, immatriculée au RCCM sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B13-00257**, dont les statuts de ladite société, ont été enregistrés aux impôts de Poto-Poto Brazzaville, en date du 24 avril 2025, sous le numéro **2471**, **Folio 072/22,** ayant des caractéristiques suivantes:

Objet:
- Quincaillerie, agro-aliment;
- Electro-ménager, Textile, Vente de voiture.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement à l'objet cidessus susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement.

Capital social: UN MILION (1 000 000) de Francs CFA divisés en cent (100) parts sociales de Dix mille (10 000) Francs CFA, chacune numérotées, de un (1) à cent (100), attribuées à l'associé unique.

Le siège social est établi à Poto-Poto Brazzaville, 26, rue Yakoma, République du Congo

Durée: 99 ans

Registre du commerce: N°:CG-BZV-01-2025-B13-00257

Gérant de la société: Monsieur **Cheickna DOUCOURE.**

POUR INSERTION LEGALE.
Maitre Bedel KAMBA, Notaire

SOCIETE DE TRANSPORTS «SOTRA»
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de 1 000 000 de F. CFA
Siège social: 10, rue Massabi
RCCM: CG-PNR-01-2024-B12-00048
Pointe-Noire - République du Congo

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2024 reçu au rang des minutes de **Maître Angélique Esther Dinamona Kidilou**, Notaire à Pointe-Noire, et enregistré auprès de la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre le vendredi 16 mai 2025, sous le numéro **3795, folio 092/23**, l'associé unique a décidé de transformer la Société à responsabilité limitée en Société à responsabilité limitée unipersonnelle.
Dépôt dudit acte effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire **le 22 mai 2025,** sous le numéro **CG-PNR-01-2025-M-05970.**

Pour avis,
Le Gérant.

DIXSTONE OPERATIONS CONGO
Succursale de la société DIXSTONE OPERATIONS LIMITED,
Ayant son siège social: Ifigeneias, 17 Strovolos, 2007, Nicosie, Chypre
Adresse de la succursale: S/C Fidafrica, Allée de Makimba, Immeuble ARPCE, 3ème étage, Centre-ville, B.P: 1306
Pointe-Noire, République du Congo

Aux termes du procès-verbal des résolutions écrites des administrateurs de la société Dixstone Operations Limited en date du 15 avril 2025, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, le 13 mai 2025, sous le répertoire n°199/MN/025, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 15 mai 2025, sous le n°3772, folio 091/72, lesdits Administrateurs ont notamment décidé de transférer le domicile de la succursale du 88 avenue de Général De Gaulle, B.P.: 1306, Centre-ville, Pointe-Noire, S/C cabinet PricewaterhouseCoopers Tax & Legal à ***«l'Allée de Makimba, Immeuble ARCPCE, 3e étage, Centre-ville, B.P.: 1306, Pointe-Noire, République du Congo, S/C cabinet Fidafrica»*.**
Le dépôt dudit procès-verbal a été effectué, sous le numéro CG-PNR-01-2025-D-00511, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, qui a procédé à la modification de l'immatriculation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier en date du 20 mai 2025, sous le numéro CG-PNR-01-2025-M-05941.

Pour avis,
La Représentante de la succursale DIXSTONE OPERATIONS CONGO

PARLEMENT

Le social au cœur des préoccupations parlementaires

Les deux chambres du Parlement ont ouvert, le 2 juin 2025, leurs 6 et 9 sessions ordinaires. Les travaux ont été présidés à l'Assemblée nationale par Isidore Mvouba, son président, et au Sénat par Pierre Ngolo.

Isidore Mvouba a rendu hommage à Bernard Tchimbabéléla, décédé le 21 mai dernier à Brazzaville. *«Homme d'expérience et de conviction, il a participé à de nombreux combats. Il a servi avec efficacité et dévouement dans le secteur universitaire, bancaire et politique. C'est dans sa résidence de Sangolo que l'accord entre le PCT et le MCDDI a été conclu, en présence des présidents Denis Sassou-Nguesso et Bernard Kolélas, un accord qualifié de socle de l'unité nationale»*, a-t-il déclaré, soulignant que sa disparition crée un vide immense dans le paysage politique national et que son souvenir restera gravé dans la mémoire collective de cette institution.

Au nom du bureau et des députés, il a exprimé la gratitude de l'Assemblée nationale envers cet illustre cadre et a observé une minute de silence en sa mémoire.

Le président de l'Assemblée nationale a évoqué la crise économique, sociale que traverse le pays. Il a fortement demandé au Gouvernement de résoudre la problématique de la dette, de rétablir les équilibres macro-économiques, d'assurer un approvisionnement constant en eau et électricité de qualité, de fournir aux centres de santé les médicaments essentiels, et de faciliter l'accès aux produits pétroliers.

Il a également insisté sur la nécessité de moderniser les infrastructures urbaines et d'alléger la procédure d'obtention des passeports. *«Le Gouvernement de la République est capable, grâce à son expertise, de trouver des solutions adéquates à ces défis»,* a-t-il affirmé.

Il a renouvelé l'appel des députés à la paix et à la sérénité dans les villes, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de détention dans les prisons.

Dans cette même dynamique, il a souligné que l'Assemblée nationale doit répondre à ses propres exigences éthiques et politiques. Isidore Mvouba a demandé aux députés de faire preuve de discipline, de lucidité, d'imagination et d'unité dans leur travail quotidien, tout en insistant sur l'importance de leur assiduité aux séances plénières et aux activités parlementaires.

«Quel honneur ou mérite pourrait avoir un député ayant brillé par moult absences aux sessions et autres activités parlementaires? quel honneur aurait un député de rendre compte à ses mandants des activités de la chambre auxquelles il n'a pas pris part?», s'est-il interrogé.

Isidore Mvouba.

Pierre Ngolo.

Il a également demandé d'inscrire dans leurs travaux un sceau d'efficacité et d'éthique parlementaire.

Au Sénat, Pierre Ngolo a également observé une minute de silence en mémoire de Bernard Tchimbabéléla, ancien député, ancien ministre et secrétaire général du MCDDI.

Pour lui, le quotidien actuel des Congolais devient une profonde préoccupation majeure qui doit interpeller chacun.

Il a plaidé pour la recherche de solutions. *«Chassons définitivement l'angoisse et la psychose pour établir solidement l'espoir, la confiance et la joie»*, a-t-il déclaré.

Cette crise, a-t-il poursuivi, *«impacte négativement la vie des conseils départementaux et municipaux. Nous comprenons la douleur des élus locaux».*

Le président du Sénat a insisté sur l'importance de l'action et a encouragé les sénateurs à travailler. À l'approche de l'élection présidentielle, il a appelé les acteurs politiques à s'engager dans des débats démocratiques, plutôt qu'à céder à des dérives. *«Nous devons penser construction et non destruction. Que les débats, les projections et les combats se déroulent dans le respect, l'honneur et non dans le mépris et l'humiliation»,* a-t-il conclu.

À noter que les députés examineront 17 affaires et les sénateurs, 11 affaires arrêtées lors des conférences des présidents.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Italie-Congo: au beau fixe

Nous sommes dans un monde marqué par tant de violences, d'antagonismes et de ressentiments qu'on aurait dit que les relations entre peuples et entre nations ne sont qu'une perpétuelle confrontation. Cette semaine, la célébration de la fête nationale italienne, le 2 juin, a donné comme un peu de répit même dans les rapports diplomatiques.

L'Italie et le Congo ont noué un partenariat depuis 1958. C'est-à-dire, pour le Congo, avant son accession à la souveraineté internationale. Un visionnaire charismatique italien, Enrico Mattei, avait, avant les autres, fait le pari des petits producteurs de pétrole africains lorsque l'air du temps était de se positionner le plus possible des «majors» Petit poisson deviendra grand… Et, surtout, une goutte s'additionnant à une petite forme un pipeline !

Mais ce partenariat n'était pas basé que sur le pétrole ou son exploitation. Il a été porté aussi par une souplesse dans l'approche économique, débarrassée du poids d'un passé dont on n'a pas fini de faire l'inventaire. Sans être un pays «neuf», l'Italie a offert à l'Afrique le profil d'une nation d'artisans, pas de mastodontes industriels écrasants. Et pourtant ces mastodontes existent. Et même le passé colonial n'est pas absent. Mais tout s'est fait, comme qui dirait, à dose, homéopathique.

Brazzaville aujourd'hui porte le nom d'un personnage dont on aurait du mal à ne retenir que le côté aventurier et explorateur. Franco-italien, les Congolais aiment à souligner, sans doute avec un peu de condescendance, que Savorgnan sut faire preuve de tact – d'humanisme - en face du Makoko, notre Roi, avec qui il signa un premier traité en septembre 1880 de qui découle tout le reste. C'est cette relation d'où ne sort pas en triomphe le seul aspect de domination qui a été saluée à coups *«Viva l'Italia»* et *«Viva il Congo»* lundi soir.

Albert S. MIANZOUKOUTA

URBANISME

Des solutions aux problèmes d'assainissement et d'entretien routier à Pointe-Noire et à Brazzaville

Le ministre de l'Assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier, Juste Désiré Mondélé, a récemment effectué un déplacement à Tokyo, au Japon. Il a été chaleureusement accueilli par les autorités de la Japan International Cooperation System (JICS), avec qui un accord a été signé pour l'acquisition de matériel d'assainissement et d'entretien routier pour la ville de Pointe-Noire.

Représentée par son président Takeuchi Kazuki et son vice-président Higuchi Seiichi, la JICS a convenu de fournir du matériel à Pointe-Noire. Le ministre a exprimé sa confiance que ce matériel arriverait avant la fin de l'année, offrant ainsi un soulagement aux habitants. Il a évoqué la possibilité de commander des engins auprès des sociétés Sakai et Komatsu pour améliorer les infrastructures à Brazzaville, qui rencontre également des défis logistiques.

Juste Désiré Mondélé a souligné l'importance de l'implication des services municipaux dans l'entretien des routes, déclarant que cela nécessite une attention constante. Il a également mentionné que cette rencontre permettrait de renforcer le parc technique dédié à cette tâche.

Le vice-président de la JICS, Higuchi Seiichi, s'est réjoui de cette visite, affirmant qu'ils avaient bien compris les défis rencontrés par la République du Congo et souhaitaient contribuer à la recherche de solutions.

Le ministre a visité les usines de Komatsu et Sakai, où il a pu observer les spécificités techniques et l'assemblage de ces engins d'entretien.

Une rencontre avec le ministre d'État japonais chargé de l'environnement, Hiroshi Nakada, a permis de discuter du renforcement des partenariats entre le Japon et le Congo, notamment en matière d'assainissement urbain et de développement local. Hiroshi Nakada a suggéré un partenariat entre Pointe-Noire et Yokohama, ainsi qu'éventuellement avec Tokyo. *«Nous pensons aussi que la ville de Tokyo, pourquoi pas une autre ville, devrait aussi nouer un partenariat avec la ville de Brazzaville»,* a-t-il Juste Désiré Mondelé.

Jusre Désiré Mondelé pendant la visite

Il a exprimé sa satisfaction d'avoir été reçu au plus haut niveau du top management de l'Agence japonaise de coopération internationale, un partenaire clé pour la mise en œuvre des projets d'entretien et de développement local. *«Nous sommes en quête de partenariats pour implémenter nos projets d'entretien entier, nos projets en termes de développement local. Et la JICA est un partenaire»,* a-t-il affirmé.

Après la viste, la photo de famille

Juste Désiré Mondelé a aussi rencontré un autre point focal, le réseau international de coopération du Japon. *«Avec ce partenaire très important et stratégique, nous sommes en train de construire un partenariat dynamique»,* a-t-il indiqué.

Le ministre a dressé un bilan positif de son séjour, soulignant que celui-ci avait été riche en échanges. Il a noté l'importance de la participation des villes congolaises au réseau ACCP, qui regroupe des villes engagées dans l'assainissement, en vue d'atteindre les Objectifs de développement durable, en ce qui concerne la qualité de vie des citoyens. *«Nos villes ne doivent pas être coupées du reste du monde. Elles doivent participer à la dynamique d'ensemble, la dynamique mondiale des villes qui sont en train de pousser vers 2030»,* a-t-il conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Tarifs d'abonnement

Congo	182 Euros
6 mois	Autres pays d'Afrique
Retrait sur place: 15.600	96 Euros
Expédié: 23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place: 31.200	96 Euros
Expédié: 46.800	192 Euros
France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
91 Euros	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

POINTE-NOIRE

Le mois de l'Europe célébré avec joie dans la ville océane

La célébration du mois de l'Europe à Pointe-Noire a eu lieu du 26 au 28 mai 2025. Plusieurs activités ont été organisées par la délégation de l'Union européenne conduite sur place par Torber Nelson, chef de délégation adjoint de l'Union européenne au Congo. Ces activités ont permis de mettre en lumière l'action de l'Union européenne, d'approfondir le partenariat qui existe depuis des années entre l'équipe Europe et le Congo.

Une conférence de presse a ouvert les diverses activités de cette célébration qui s'est déroulée au Conseil congolais des chargeurs, sous la présidence de Torber Nilson. Il avait à ses côtés Herve Morice, vice-consul général de France à Pointe-Noire, et Zoé Montillet, chargée de programmation à l'Institut français du Congo à Pointe-Noire.

La conférence de presse a été l'occasion pour Torber Nilson de souligner que le 75e anniversaire de la déclaration de Schuman (texte fondateur de la construction de l'Europe) et le 25e anniversaire du Sommet entre l'Union européenne (UE) et l'Union africaine (UA) sont des points essentiels de la coopération entre les deux entités.

Au cours de la conférence de presse, Torber Nilson a présenté l'UE, qui est présente au Congo-Brazzaville depuis plus de 60 ans. Il a précisé que le mois de l'Europe à Pointe-Noire est célébré pour la première fois, et que plusieurs activités vont le marquer avec des moments de riche réflexion sur les défis de la relation Afrique-Europe. Tout vise à contribuer à améliorer les conditions de vie des populations et à consolider le partenariat UE-Congo aux côtés de l'équipe Europe, du gouvernement, des partenaires, des organisations internationales, etc.

Poursuivant les activités de cette célébration, une table-ronde a été organisée le 27 mai avec les membres de l'équipe Europe de la ville, les représentants de la société civile, le secteur privé et les acteurs culturels sur le thème: «Le partenariat Union européenne Congo et la présence de l'équipe Europe à Pointe-Noire».

Pendant la cérémonie

C'était un grand moment de partage qui a permis au public de comprendre les enjeux de la collaboration qui existe depuis une soixantaine d'années.

Le chef de délégation adjoint de l'Union européenne en République du Congo a expliqué en quoi consiste le partenariat UE-CONGO.

«Le partenariat entre l'UE et le Congo est dynamique dans beaucoup de secteurs. De nombreux projets sont menés par des partenaires congolais, mais financés avec l'appui des différents pays de l'UE. Les secteurs prioritaires ont été retenus en concertation avec le gouvernement de la République du Congo, à savoir: la diversification de l'économie avec des financements importants pour accompagner le développement des secteurs porteurs de l'économie qui nécessitent d'être appuyés. La France et plusieurs autres pays européens se sont engagés pour accompagner le Congo dans ses efforts dans ce secteur. Ce partenariat qui dure depuis 60 ans va se poursuivre et nous allons continuer à coopérer ensemble», a réaffirmé le chef de délégation adjoint de l'Union européenne.

Par ailleurs, la Chambre consulaire, par le biais de son président, Sylvestre Didier Mavouenzela, a expliqué comment la Chambre est l'une des bénéficiaires avec l'appui de l'équipe Europe. Elle a mis en place le programme Liziba, une plateforme destinée aux petites et moyennes entreprises (PME) pour leur permettre d'avoir, en temps réel, l'information économique, mais aussi de pouvoir saisir les opportunités offertes.

Pierre Claver Mabiala, opérateur culturel et directeur de l'Espace culturel Yaro, est l'un des bénéficiaires des financements de l'UE qui ont permis de mettre à exécution un projet de programme Tudumukaanu (Prenons l'envol), mis en œuvre par sa structure et a été bénéfique auprès de 14 structures culturelles de Pointe-Noire et 47 professionnels à travers des sessions de renforcement des capacités en administration et management culturel.

Le directeur du Samu social de Pointe-Noire, Arles Ntonta, a salué l'apport de l'équipe Europe qui appuie cette structure chargée des enfants vivant en situation de la rue.

Poursuivant la série des activités, Azaad Manté, communicatrice à la Délégation de l'Union européenne, a passé un message auprès des étudiants sur le programme Erasmus+ de l'UE.

Erasmus+ est un programme de l'UE pour soutenir l'éducation, la formation des jeunes et le sport, le financement de programmes, projets et bourses, etc. Elle a également donné les avantages qu'apporte Erasmus+, qui est une expérience d'apprentissage unique en Europe; d'amélioration des compétences linguistiques; d'expérience interculturelle; de meilleure employabilité; etc.

Elle a expliqué comment soumettre sa candidature, contacter le bureau des relations internationales de l'université intéressée et quels programmes d'études sont ouverts à la mobilité.

Pour conclure, elle a indiqué les liens utiles qui permettront aux étudiants d'accéder aux informations souhaitées et sur les possibilités offertes.

Une ancienne étudiante de Erasmus+, Kriss Brochec, a témoigné sur les avantages que cette bourse lui a apportés et qui lui ont permis de créer un programme dénommé Lissolo 2.0, un jeu de société à vocation culturelle et éducative exclusivement dédié au Congo-Brazzaville.

Madocie Deogratias MONGO

URGENCE HUMANITAIRE

Distribution des kits Non Alimentaires auprès des ménages victimes des inondations dans le district de Makotimpoko, département de Nkeni-Alima

Depuis 2016, les inondations sont devenues de plus en plus récurrentes à travers la République du Congo, avec des zones à haut risque autour des corridors fluviaux, des grands centres urbains et des villages le long des fleuves Congo et Oubangui. Ces inondations, causées par des pluies torrentielles, ont continué à faire des ravages en termes de vies humaines, de biens, de terres et de bétail.

Selon une évaluation réalisée par le Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire en 2022, plus de 182 486 personnes ont été affectées, 35 826 ménages touchés, 7 161 maisons détruites et 173 hectares de cultures perdues dans 14 districts de 8 départements.

Dans le souci d'apporter un soutien aux populations touchées par cette catastrophe, Catholic Relief Services (CRS), avait obtenu un financement du Gouvernement Américain pour la mise en œuvre du projet «Kolendissa» ou projet de réduction des risques de catastrophes (RRC) dans les départements de la Likouala, la Sangha, la Cuvette et les Plateaux qui était mis en œuvre en coordination avec le Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH) et la Caritas Congo.

Dans le cadre du volet «Interventions d'urgence» du projet, il était prévu d'apporter une assistance en biens non alimentaires auprès de 750 ménages des localités touchées par l'inondation selon une approche basée sur le niveau de vulnérabilité des ménages.

À la suite de la suspension du financement, ces kits n'ont pu être distribués dans les délais initialement prévus. Cependant, CRS a reçu l'autorisation exceptionnelle de procéder à leur distribution aux bénéficiaires initialement

Distribution Makotimpoko centre des articles non alimentaire/ Photo de Rolly M'pan de CRS.

prévus. En collaboration avec les autorités locales, le district de Makotimpoko (département de Nkeni-Alima ex-Plateaux) a été retenu pour cette intervention en raison de sa forte vulnérabilité et de sa faisabilité logistique.

Les activités de distribution des Kits se sont déroulées dans les quatre quartiers de Makotimpoko centre, à savoir : Abongo, Mbeka, Makouango et Mokouabeka dans la période du 19 au 30 mai 2025, conjointement par les équipes de CRS, de Caritas, du MASSAH à travers le chef de la Circonscription d'Action Sociale (CAS), et de l'équipe de la sous-préfecture de Makotimpoko. Ce sont 750 ménages, soit plus de 3750 individus qui ont bénéficié de cette assistance. Les kits étant composés de : jerricans, seaux, bassines, brosse à dents, pour la catégorie WASH (Eau Hygiène et Assainissement) et marmites, cuillères de cuisine, cuillères à soupe, fourchettes, couteaux, gobelets, draps, nattes, lampes torches, pour la catégorie des articles managers essentiels (AME).

En vue d'apprécier l'efficacité des opérations menées, une enquête de satisfaction a été menée à la fin de cette intervention auprès des 150 ménages ayant bénéficié de cette assistance. De façon globale, la population était satisfaite de la qualité des

Réception des articles non alimentaire par les représentants des ménages/ Photo de Rolly M'pan de CRS.

kits reçus. Malgré cette opération salvatrice, la situation des populations victimes demeure préoccupante et nécessite une aide supplémentaire.

Equipe de rédaction CRS.

PISCICULTURE

Remise d'attestions de fin de formation à 123 jeunes

Le 30 mai 2025, Lucien Kendé, directeur de cabinet de la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, a présidé la cérémonie de remise des attestations de fin de formation de trois mois en pisciculture et production maraîchère à 125 jeunes. Cet événement a également marqué l'octroi de micro-crédits et la pose de la première pierre de l'incubateur piscicole de référence de Madibou. Étaient présents Mme Bibiane Itoua, administrateur-maire de Mfilou et marraine de la formation; Daniel Kouaka, directeur de cabinet de la présidente de l'association «Les Patriotes», ainsi que d'autres personnalités.

Cette formation, axée sur les techniques agricoles, piscicoles et la fabrication de biofertilisants, a été organisée par l'union des coopératives de groupements et artisans du Congo, une structure mise en place par l'association «Les Patriotes» que dirige Mme Andréa Carole Sassou-Nguesso, deuxième questeur du Sénat.

Ses objectifs incluent la promotion du patriotisme, de la morale, de l'instruction civique, ainsi que de l'entrepreneuriat et de la citoyenneté.

Les apprenants ont exprimé leur satisfaction quant à l'expérience acquise. *«Cette formation nous a permis de découvrir le monde fascinant de l'agriculture et d'en acquérir des compétences concrètes. Au-delà de la théorie, l'apprentissage sur le terrain nous a permis d'intégrer à la fois des techniques modernes et des méthodes traditionnelles, renforçant notre compréhension des enjeux agricoles. Ce stage a été un véritable tremplin vers un avenir prometteur pour nous et notre communauté. Grâce aux connaissances et compétences développées, nous repartons avec une vision claire de notre impact potentiel sur le secteur économique et social de notre pays»*, a déclaré Noëlie Ondoma dans le mot de remerciements.

Pour la postérité

Lucien Kendé a félicité la présidente de l'association «Les Patriotes» pour son engagement à répondre aux attentes des jeunes en matière de formation et d'insertion sociale et professionnelle.

Il a également salué la coopération entre le FIGA et les coopératives d'artisans du Congo, qui soutient la formation entrepreneuriale et la mobilisation des financements pour les initiatives des jeunes.

Il a rappelé que le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, en collaboration avec le PNUD, met en œuvre le projet «Un jeune, une entreprise», visant à accompagner les jeunes dans leur volonté d'entreprendre. «Le choix de la filière piscicole est particulièrement pertinent en raison de sa résilience et de sa valeur ajoutée», a-t-il ajouté, encourageant les jeunes à agir.

A noter qu'en août 2023, l'association «Les Patriotes» et le FIGA ont signé un partenariat pour soutenir les porteurs de projets de très petites entreprises et petites et moyennes entreprises dans l'accès aux services financiers et techniques, ainsi qu'au suivi des entreprises bénéficiaires de crédits.

Cyr Armel YABBAT-NGO

POINTE-NOIRE

Maître Roland Bembelly devant les acteurs du secteur pétrolier

Dans l'objectif d'expliquer et d'échanger avec les acteurs du secteur pétrolier de la ville océane sur le cadre juridique des activités pétrolières au Congo, il s'est tenu dans la salle de conférence de la Chambre de commerce de Pointe-Noire une session de formation qui a rassemblé les agences du secteur activités pétrolières au Congo. La formation a eu lieu le vendredi 18 avril dernier. Elle a été initiée par Maître Roland Bembelly, avocat à la Cour, docteur en Droit.

Pendant plusieurs heures, Maître Roland Bembelly a expliqué et présenté aux acteurs du secteur pétrolier le cadre juridique de la loi de 2016.

Le formateur a commenté aux participants deux points principaux: les titres pétroliers et le contrat pétrolier.

Il a parlé également du régime général des titres pétroliers. Il s'est appuyé sur les termes de l'article 8 alinéa 2 où les titres miniers en matière d'hydrocarbure sont les permis d'exploration et les exploitations. Aussi sont-ils attribués exclusivement à la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC).

Me Bembelly a poursuivi en soulignant: *«nul ne peut entreprendre au Congo une activité, s'il n'y a pas été préalablement autorisé par l'Etat dans le cadre d'une autorisation de prospection (article 8 alinéa 1 de la loi de 2016)».*

Le formateur a insisté sur les droits et obligations du titulaire de l'autorisation de prospection; l'obligation du titulaire de l'autorisation de prospection; les opérateurs privés; la propriété des hydrocarbures.

Pour les droits et obligations, l'avocat a cité quelques éléments issus de es droits, dont le respect des obligations de la confidentialité et la propriété des études, des données et des informations, la protection de l'environnement, l'hygiène, la santé, la sécurité, la surveillance administrative, etc.

Me Bembely, pendant l'exposé

La formation a été un véritable moment d'échange. Tous ont participé en portant des ajouts et des suggestions.

Ce fut, pour Maître Roland Bembelly, un temps agréable chargé d'émotion.

«L'objectif, c'était de présenter ce cadre juridique aux participants, de créer l'échange avec les acteurs du secteur pétrolier sur les questions d'actualité et également pour présenter le cadre juridique de ces activités pétrolières dans notre pays», a-t-il affirmé.

Il a aussi éclairé les participants sur les supports juridiques régissant ce secteur.

Pour Anicet Cyriaque Nassy Pratt, participant, cette formation n'était pas juste pour les initiés mais elle était à la portée de tous.

Madocie Deogratias

COUP D'OEIL EN BIAIS

Ce que Denis Sassou Nguesso a obtenu en France

Le chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso, a effectué à Paris, en France, une visite officielle de deux jours qui s'est achevée le vendredi 23 mai dernier. Outre son homologue français Emmanuel Macron qui l'a reçu à l'Elysée, le président Sassou a également eu une rencontre avec le président du Sénat, Gérard Larcher. Bilan de ce voyage qualifié de *«fructueux» :* deux conventions de financement pour la gestion des aires protégées ; un partenariat énergétique pour moderniser le réseau électrique (Appel à Veolia pour moderniser son réseau); une lettre d'intention pour la mobilité urbaine et l'extension de la route de la Corniche; une déclaration d'intention pour créer une Académie de lutte contre la criminalité environnementale; un Accord de coopération entre le port de Pointe-Noire et Haropa Port (France). Selon notre confrère Serge Armand Zanzala, ces principaux accords révèlent plusieurs faiblesses du Gouvernement congolais, notamment *«la dépendance environnementale et l'incapacité de financer la protection de son propre territoire ; un mauvais pilotage des ressources énergétiques et une industrialisation en panne ; l'incapacité à financer ses propres infrastructures urbaines ; une dépendance éducative et sécuritaire ; un manque de souveraineté sur les infrastructures stratégiques.»*

Une analyse décapante de Tseleka Media

Suite à la sortie hors du pays d'une vingtaine de ministres, y compris le Premier ministre lui-même, certains à Dubaï, en Arabie Saoudite, d'autres en Turquie et en France, notre confrère Brony Fortunat Ngouolali a livré une analyse percutante sur Tseleka Media, une télévision en ligne, qui offre souvent à ses abonnés des analyses fracassantes. En quelques mots bien choisis, il a secoué les internautes. *«Il y a eu une sorte de tricherie gouvernementale. Officiellement, une note informait que le Premier ministre était ''en mission'', alors qu'il était en déplacement privé »*, a-t-il déploré. *«Cette note, c'était un camouflage pour éviter des polémiques»*, a-t-il soutenu. Au moment où *«les caisses du Trésor sont vides»,* ces ministres sont malgré tout *«allés en vadrouille pour une fête…»*, a-t-il encore déclaré.

L'érosion au galop au quartier Domaine: les autorités dorment

Les dernières pluies diluviennes tombées sur la capitale continuent à défrayer la chronique. Au quartier Domaine, dans l'arrondissement 9 Djiri, le Centre de santé intégré est sur le point d'être englouti par l'érosion qui avance au galop. Le manque de politique d'anticipation en matière d'aménagement des services habilités et le silence coupable de les chefs inquiètent les riverains. Pourtant, les responsables du quartier lancent des alertes sur les risques pour les patients et le personnel de ce Centre en appelant à une intervention urgente.

L'avenue Trois francs à Bacongo sera bientôt hors d'usage au niveau de la station-service Africa

L'avenue Trois francs risque de se couper à la hauteur de la station-service Africa Oil. Depuis plusieurs mois, un trou s'est ouvert au milieu de la chaussée. Il s'agrandit à vue d'œil et est en train de se transformer en cratère. Un poteau des feux de signalisation est aussi menacé d'effondrement. Déjà, les automobilistes ont désormais de la peine à y circuler normalement. Si rien n'est fait, ce trou va se transformer en cratère et provoquera l'interruption de la circulation.

Des escrocs déguisés

Dernièrement à Makélékélé, l'arrondissement 1 de Brazzaville, un homme cherchant une maison à louer est tombé sur les Petites annonces *«sauvages»* en pleine rue et, aussitôt, a appelé le gérant de cette pseudo-agence de courtage immobilier. Il l'a eu et celui-ci, vite fait, est allé lui montrer une maison en l'assurant qu'elle sera libre dans une semaine et qu'il lui faudra payer trois mois de caution, plus les frais de visite des lieux pour ne pas qu'elle soit prise par quelqu'un d'autre. Ce qui a été fait. Mais quelques jours après, le petit courtier a disparu et bloqué son téléphone. Ces courtiers se veulent toujours rassurants face aux clients. Mais dans bien des cas, ils cachent habilement leur jeu.

FETE NATIONALE ITALIENNE

Enrico Nunziata souhaite la prospérité du Congo et de son peuple

L'Italie a célébré lundi 2 juin 2025 la 79e édition de sa Fête nationale. A Brazzaville, l'événement a eu pour cadre l'hôtel Hilton, aux Tours jumelles de Mpila. Plusieurs invités y ont participé, pour raffermir leurs liens avec la communauté italienne vivant au Congo conduite par Enrico Nunziata, ambassadeur d'Italie au Congo. Le gouvernement congolais était représenté par Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la francophonie et des Congolais de l'étranger, qu'entouraient d'autres membres de l'exécutif.

Enrico Nunziata et Jean-Claude Gakosso pendant l'exécution des hymnes

Tradition oblige! Tout a commencé par l'exécution des hymnes du Congo, *«La Congolaise»,* et de l'Italie, *«Fratelli d'Italia»*. Puis, l'ambassadeur d'Italie a prononcé son discours pour la circonstance qui a été le principal temps fort de cette soirée. Discours entrecoupé par la transmission en visio du message de salutations du vice-président du Conseil des ministres, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale d'Italie, Antonio Tajani, qu'il a adressé à l'occasion de cet anniversaire, à tous ses compatriotes à l'étranger.

«En célébrant cette journée, a précisé l'ambassadeur d'Italie au Congo, *nous voulons également nous rappeler avec fierté que l'Italie a été l'un des pays fondateurs de l'Union européenne. L'unité européenne, malgré sa diversité, est une force fondamentale pour faire face aux crises contemporaines, réaffirmant les valeurs du dialogue, de la paix et du développement durable».* Il a indiqué que *«dans ce contexte géopolitique en constante évolution, il est essentiel de rester unis aux principes qui nous unissent, à la fois en tant qu'Européens et en tant que membres responsables de la communauté internationale»*, et que *«l'Italie joue un rôle de premier plan dans tous les organes de l'ONU et est un fervent partisan du multilatéralisme».*

La célébration de cette fête marque également une étape importante pour les relations entre l'Italie et le Congo, vieilles de 60 ans. Et qui, depuis, ont vu se développer l'amitié, la collaboration et le respect mutuel entre les deux Etats à travers notamment les visites mutuelles des plus hautes autorités Italiennes et

Les officiels présents à la cérémonie

congolaises. D'après Enrico Nunziata, ce lien s'est encore intensifié ces derniers temps, notamment *«grâce à l'action d'ENI au Congo dans le secteur du gaz et à la contribution de nombreuses autres entreprises italiennes, et plus récemment grâce au Plan Mattei pour l'Afrique, promu par le gouvernement italien»*. Plan qui vise à renforcer les partenariats égalitaires, à valoriser les ressources locales, à investir dans la formation, l'énergie, les infrastructures et l'innovation, dans l'intérêt mutuel et pour une croissance commune.

Le diplomate italien a par ailleurs rappelé que le Congo et son pays partagent une vision du développement centrée sur la personne, la dignité du travail et la souveraineté des ressources. Ce qui témoigne de la volonté commune de construire ensemble un avenir de croissance durable, en créant des ponts entre leurs communautés respectives, les entreprises, leurs universités et leurs institutions. Le récent Forum des hommes d'affaires Italie-Congo organisé conjointement à Brazzaville du 26 au 27 mai 2025 par le ministère congolais des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat et le gouvernement italien en est la parfaite illustration.

Au nom du gouvernement et de tout le peuple italiens, l'ambassadeur d'Italie a exprimé un vœu: la prospérité de la République du Congo et de son peuple, ainsi que le renforcement continu des relations bilatérales entre les deux pays.

Ce fut une très belle soirée aux sons et rythmes du Chœur Credo et de l'emblématique orchestre Les Bantous de la capitale.

Aristide Ghislain NGOUMA

COOPERATION

Jean-Claude Gakosso loue la solidité des relations entre le Congo et l'Italie

Abordé par la presse pendant la réception donnée par l'ambassade d'Italie à l'occasion la traditionnelle fête du 2 juin, le ministre congolais des Affaires étrangères s'est montré enthousiaste.

«Entre l'Italie et la République du Congo, effectivement, ça baigne, le ciel est bleu. Le président de la République a une excellente relation avec Madame Giorgia Meloni, la présidente du Conseil. L'année dernière était officielle à Rome, et l'Italie est le globe des projets très importants dans notre pays. Tout le monde connaît la société AGIP, aujourd'hui du groupe ENI, à Pointe-Noire principalement, et aussi les entreprises annexes et connexes, je dirais même, à cette grande unité. Surtout la relation humaine entre les Italiens et les Congolais. Il y a plusieurs cadres congolais qui ont été formés en Italie dans des domaines divers et variés. Par exemple en architecture. Vous savez que les Italiens font de grandes choses en architecture, et ça ne date pas d'aujourd'hui. Depuis l'époque de la Renaissance italienne, au XVIe siècle, ils ont eu de grands maîtres dans le domaine de la peinture avec Michelangelo, Raffaello et tant d'autres… mais aussi en architecture. Dans ce domaine, ce sont de grands maîtres dont l'homme reste inspiré. Moi, je me souviens par exemple, vous savez, un grand pays comme la Russie: la plus belle ville de Russie a été construite par un architecte italien. C'était Rastrelli qui a construit la ville de Saint-Pétersbourg en Russie. L'Italie est un pays ami du Congo, qui est une grande puissance parmi les puissances, un pays avec lequel nous avons d'excellentes relations».

IN MEMORIAM

Monsieur Aloyse DISSISSA et famille, les enfants DISSISSA et la famille NDINGA prient le personnel du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, le personnel du ministère de la Jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, ainsi que tous ceux qui ont connu et aimé leur épouse, mère et fille, Madame Constance DISSISSA née NDINGA, cheffe des travaux au Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage des métiers de services (CEFA) de Brazzaville, d'avoir une pensée pieuse pour elle.

A l'occasion du 40ème jour de son rappel à Dieu, une messe a été célébrée à son intention dimanche 1er juin 2025 à 10h, en l'église Saint François d'Assise de Brazzaville et ailleurs: Bordeaux en France, Milan en Italie, Montréal au Canada. Parents, amis et connaissances y ont participé et ont prié pour le repos de son âme.

A l'issue de la messe à Brazzaville, un pot d'amitié a été servi au domicile familial.

FAUNE

Trois présumés trafiquants interpellés pour trafic de trophées d'animaux protégés

Interpellés le 27 mai 2025, trois présumés trafiquants ont été pris en flagrant délit: deux pour détention, circulation et tentative de commercialisation d'une peau de panthère, ainsi que d'une quantité importante d'écailles et de quatre griffes de pangolin géant, à Impfondo (Département de la Likouala). Et un autre, présumé propriétaire de ces produits, rattrapé quelques heures, après une dénonciation, à Epéna-Centre d'où il a été ramené à Impfondo.

Les trois présumés trafiquants

Les trois hommes de nationalité congolaise ont été interpellés par les services de gendarmerie du département de la Likouala en poste à Impfondo et à Epéna-centre, en collaboration avec les agents de la direction départementale de l'économie forestière, appuyés techniquement par le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF). Ils ont reconnu les faits d'abattage, de détention, circulation et tentative de commercialisation qui leur sont reprochés.

Ils seront présentés devant le Procureur de la République, près le Tribunal de Grande Instance d'Impfondo pour répondre de leurs actes. Les trois prévenus encourent des peines allant de deux à cinq ans d'emprisonnement ferme, avec une amende dont le plafond est de cinq millions de F.CFA suivant la loi.

Le commerce illégal des produits de faune conduit à l'extinction des espèces fauniques à travers le monde. C'est pourquoi, le Gouvernement congolais lutte depuis plusieurs années contre ce mal, pour préserver la faune du pays. Ainsi, la panthère et le pangolin géant sont des espèces animales intégralement protégées en République du Congo, selon la loi 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées qui, en son art. 27, stipule: *«l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des Eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproduction»*. Tout contrevenant à cette loi s'expose à des sanctions.

Pour mémoire, le 25 avril dernier à Owando, dans le Département de la Cuvette, deux trafiquants d'une peau de panthère et d'un sac d'écailles de pangolin étaient condamnés par le Tribunal de Grande Instance de cette localité à deux ans de prison ferme assorti de 250.000 F.CFA d'amendes et d'1.000.000 F.CFA des dommages et intérêts solidaires. **V.M.**

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE
CONSTITUTION
«STAR CLEANING»
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital d'UN MILLION de FRANCS CFA
Siège Social : 6 bis, rue Kintélé, Talangaï, Brazzaville,
RCCM : CG-BZV-01-2025-B13-00309
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique établi par Maître **Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 21 mai 2025, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 22 mai 2025, sous **Folio 096/13, numéro 480**, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.);
Objet social: La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au Traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo:
- L'entretien et le nettoyage;
Dénomination: «STAR CLEANING»;
Siège social: 6 bis, rue Kintélé, Talangaï, Brazzaville, République du Congo;
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;
Capital Social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites par l'associé unique;
Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement établie par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 21 mai 2025 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 22 mai 2025, sous folio 096/14, numéro 481, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par l'associé unique;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 21 mai 2025, Monsieur Ali HOJEIJ, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée;
Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 30 mai 2025, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B13-00309.**

Fait à Brazzaville, le 02 juin 2025

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire.

GRANDS LACS

Envisager des solutions régionales pour arrêter la crise à l'Est de la RD Congo

Le président ougandais Yoweri Museveni a pris officiellement la présidence du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la région des Grands Lacs, pour les deux prochaines années. Il succède à son homologue burundais Evariste Ndayishimiye.

Les participants au sommet d' Entebbe sur la RD Congo

C'était lors du 12e sommet de haut niveau du Mécanisme régional de surveillance qui s'est tenu mercredi 28 mai 2025 à State House Entebbe en Ouganda.
Présidée par Yoweri Museveni, cette rencontre de haut niveau a réuni les chefs d'Etat et de gouvernement ou les représentants des pays signataires de l'Accord-cadre du CPS, parmi lesquels l'Ouganda, l'Angola, le Burundi, le Congo, représenté par le ministre d'Etat Firmin Ayessa, la République Démocratique du Congo, le Kenya et le Rwanda, l'Afrique du Sud, le Soudan du Sud, le Soudan, la Tanzanie et la Zambie. Autres participants, les représentants des institutions garantes de l'Accord-cadre du CPS: l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et les Nations unies, ainsi que les partenaires de la région en qualité d'observateurs.
Les pays signataires condamnent les avancées territoriales et la mise en place d'administrations parallèles par l'Alliance Fleuve Congo-Mouvement 23 (AFC/M23), avec un soutien extérieur et appelle à la mise en œuvre rapide et intégrale de la résolution 2773 (2025) du Conseil de sécurité des Nations unies par toutes les parties concernées, en particulier ses paragraphes 4 et 6.
Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts régionaux en cours pour consolider la paix, renforcer la coopération et apporter une stabilité durable à la RDC et à la région des Grands Lacs, conformément aux engagements au titre de l'Accord-cadre signé à Addis-Abeba (Ethiopie) en 2013.
Le président Yoweri Museveni a souligné la responsabilité collective de tous ceux impliqués dans les processus de paix tout en appelant à une ingérence étrangère limitée dans la région. Il a imputé les conflits dans l'Est de la RDC à la politique identitaire, alimentée par les étrangers depuis l'époque de Mobutu Sese Seko et de Juvénal Habyarimana.
L'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, établi sous les auspices des Nations unies, de l'Union africaine, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) vise à s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité dans l'Est de la RDC par le biais d'une responsabilité régionale collective.
Cet Accord-cadre totalise douze ans depuis sa signature par onze Etats et quatre institutions internationales et régionales: l'ONU, l'UA, la CIRGL et la SADC. Il porte sur la paix, la sécurité et la coopération en République Démocratique du Congo et dans la région. Il avait suscité l'espoir de lendemains meilleurs après des décennies de conflits, d'instabilité, d'exploitation et de souffrances dans la partie orientale de la RDC, mais sa mise en œuvre effective a toujours été un problème, tant du côté du pays attaqué que de ses partenaires.

Alain P. MASSAMBA

GABON

Le manganèse brut sera interdit à l'exportation dès 2029

Le gouvernement gabonais a décidé le 30 mai dernier d'interdire l'exportation de manganèse brut dès le 1er janvier 2029. Dans trois ans donc, le manganèse gabonais devra au préalable subir au moins une première transformation locale avant de quitter le pays.

Mieux que le pétrole, le manganèse pouvait faire le bonheur du Gabon

Le Gabon veut créer plus d'emplois et industrialiser ce secteur clef de l'économie du pays. Avec une production de 7,4 millions de tonnes de minerai de manganèse en 2023, le Gabon est le deuxième producteur mondial de manganèse. A Libreville, la décision d'exporter le manganèse brut a été accueillie diversement.
Selon un spécialiste du dossier, le Gabon aurait dû prendre cette décision depuis plusieurs décennies. *«Mieux vaut tard que jamais»,* reconnu un retraité du ministère des Mines. Trois sociétés exploitent le manganèse au Gabon. COMILOG, filiale du groupe français ERAMET est la plus ancienne et la plus importante. Aucune d'elles n'a pour le moment réagi publiquement.
Un expert du secteur estime que la décision du Gabon est difficile pour ces entreprises, mais que le délai transitoire de trois ans accordé aux opérateurs est réaliste. Il est possible de monter une usine en trois ans, selon cet expert, qui affirme que les opérateurs pourront produire depuis le Gabon du manganèse métal, de l'agglomeré ou du silicomanganèse, trois dérivés très demandés dans l'industrie sidérurgique.
Les opérateurs ont pointé le manque d'infrastructures énergétiques au Gabon, comme un frein à l'industrialisation du secteur minier. Un projet de barrage hydroélectrique de 600 Mégawatts et des centrales à gaz sont en cours d'étude, a confié une source proche du ministère des Mines.

Gaule D'AMBERT

POINT DE VUE

L'AES: quelles leçons pour l'Afrique?

Alors que le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont engagé une profonde remise en cause de leurs alliances traditionnelles, leur démarche soulève une question cruciale: l'Afrique peut-elle enfin reprendre la main sur son destin géopolitique, sécuritaire et économique?

Depuis 2021, les projecteurs sont braqués sur le Sahel, non seulement pour les menaces sécuritaires persistantes, mais aussi - et surtout - pour la dynamique politique inédite enclenchée par trois pays: le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Dans un contexte de tensions avec leurs anciens partenaires occidentaux, ces Etats ont choisi une voie de rupture, réclamant la reconquête de leur souveraineté militaire, économique, diplomatique et technologique.
Ce mouvement suscite à la fois espoir et inquiétude. Il interroge les modèles d'alliance en Afrique, la pertinence des institutions régionales, et surtout, le rapport du continent à lui-même.

Une volonté affirmée de souveraineté

Les régimes en place à Bamako, Ouagadougou et Niamey ont dénoncé plusieurs accords de coopération militaire, exigé le départ de forces étrangères, et remis en cause le rôle historique de la France dans la région. Cette dynamique, plus qu'un simple geste de défi, traduit une volonté d'émancipation face à une dépendance stratégique héritée de la colonisation.
A travers la création de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), ces pays ont posé les jalons d'un nouveau pacte régional, fondé sur la solidarité sécuritaire et la diplomatie alternative. Ils cherchent désormais à diversifier leurs partenariats, se rapprochant de puissances émergentes comme la Russie, la Chine, l'Iran ou encore la Turquie.
La récente visite du président burkinabè Ibrahim Traoré à Moscou, transporté à bord d'un avion présidentiel russe et escorté par deux chasseurs de cinquième génération Sukhoi Su-57, a été largement relayée. Ce n'est pas un détail anecdotique. C'est un message géopolitique clair: le Burkina Faso assume un alignement nouveau, qui redéfinit non seulement ses partenariats bilatéraux, mais aussi les équilibres mondiaux.

Un repositionnement aux enjeux multiples

Au-delà des gestes symboliques et diplomatiques, le cœur de la démarche réside dans une reconfiguration profonde du rapport au pouvoir, aux ressources, et à la souveraineté économique.
Sortir du franc CFA, maîtriser ses frontières, développer ses propres chaînes de valeur agricoles et minières, investir dans la technologie et la cybersécurité… ces objectifs montrent que la question sécuritaire n'est qu'un point d'entrée dans une refondation structurelle.
Mais cette quête n'est pas sans danger. Elle s'exerce dans un contexte de grande vulnérabilité: tensions sociales internes, menaces terroristes, fragilité institutionnelle, et surtout tentatives de déstabilisation par des puissances étrangères, souvent relayées par des Etats africains francophones sous influence.

Le reste du continent doit écouter et apprendre

L'expérience du Sahel offre à l'Afrique un miroir brut mais précieux. Elle révèle la puissance transformatrice d'une volonté politique assumée, même dans des contextes fragiles. Elle invite le continent à penser la souveraineté autrement: non comme une rhétorique, mais comme une capacité concrète à décider, à protéger, à produire, à innover.
Elle rappelle aussi que la souveraineté sans légitimité politique ni vision collective peut basculer dans l'autoritarisme ou l'isolement. D'où la nécessité, pour ces transitions, de déboucher sur des modèles inclusifs, portés par les citoyens, les diasporas, les élites économiques et les forces vives de la jeunesse.

Une alerte autant qu'un appel

Ce qui se joue au Sahel, c'est bien plus qu'un bras de fer géopolitique. C'est une bataille pour le sens même de l'indépendance africaine au XXIe siècle. Une bataille qui ne peut être gagnée que si le continent cesse d'être un champ de manœuvre pour les puissances étrangères et devient un acteur stratégique à part entière.
La scène des Sukhoi Su-57 escortant un chef d'Etat africain n'est pas qu'un moment spectaculaire. C'est un signal: l'Afrique entre dans l'arène stratégique mondiale - et le monde va devoir compter avec elle. Il est temps d'ouvrir le débat sans peur, avec lucidité et courage.
Comme le disait Tristan, arrêté par la Gestapo avec sa femme: «Fini le temps de la peur. Aujourd'hui commence le temps de l'espoir».

Dr Jeannin NDAMBA
Consultant International - Coordonnateur du Réseau des Instituts de Développement et d'Action Humanitaire d'Afrique «IDAH Afrique»

Olam Agri

Congolaise Industrielle des Bois
41 Ouesso, République du Congo
T: +242 06 900 14 30
E: accueil.admin@olamagri.com
W: olamagri.com

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS «CIB»
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 11.821.361.400 FRANCS CFA
SIÈGE SOCIAL: SITE CIB-POKOLA - B.P. 41
OUESSO - RÉPUBLIQUE DU CONGO
RCCM CG/OUE/05 B 179

AVIS D'ANNONCE LÉGALE

Aux termes du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la société, tenue en date du **1er avril 2025** par visioconférence, enregistré le **28 mai 2025,** à Ouesso – Recette de l'enregistrement de Ouesso, sous le numéro **108 folio 103/1**, les Administrateurs de la société ont notamment décidé:
- de mettre fin au mandat du Directeur Général Monsieur **Benoît SIMON;**
- de nommer Monsieur **Dimitri VOUAYEMADE**, de nationalité congolaise et domicilié à Pokola, au poste de Directeur Général, en remplacement de Monsieur **Benoît SIMON,** pour une période de six mois allant du **1er avril au 30 septembre 2025.**
Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Ouesso, en date du **28 mai 2025**, sous le numéro **RCCM-OUE 025-M-076.**
L'inscription modificative au Registre de commerce et du crédit mobilier a été enregistrée sous le numéro **RCCM-OUE 025-M-076,** remplaçant ainsi l'ancien numéro **RCCM-OUE 024-M-101.**

EGLISE CATHOLIQUE AU CONGO

Un nouvel évêque nommé pour le diocèse de Ouesso, Mgr Brice Armand Ibombo

Finie la vacance de poste dans le diocèse de Ouesso. Sa Sainteté le Pape Léon XIV a nommé Mgr Brice Armand Ibombo, ancien secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), comme évêque de ce diocèse. Il succède à Mgr Gélase Armel Kema, nommé archevêque d'Owando le 6 janvier 2024 par le Pape François d'heureuse mémoire, qui a administré ce diocèse pendant une année et demie. Désormais, la Conférence épiscopale du Congo affiche complet avec ses neuf évêques en activité.

L'annonce de la nomination du nouvel évêque de Ouesso a été faite le mercredi 28 mai 2025, par Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, en présence des évêques du Congo réunis au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville. Il y avait NN. SS Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo; Gélase Armel Kema, archevêque d'Owando, ancien administrateur apostolique de Ouesso; Abel Liluala, archevêque de Pointe-Noire; Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la CEC; Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala; Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo. Des prêtres, des religieuses, des fidèles laïcs et des séminaristes ont pris d'assaut la salle du 140e anniversaire de l'évangélisation du Congo, pour vivre de visu cet événement. L'abbé Vivien Carol Etouolo, secrétaire général de la CEC, a planté le décor en soulignant l'importance que revêtait cette cérémonie. Le nonce apostolique a d'abord attiré l'attention de l'assistance sur le choix d'un évêque par le Pape. Les évêques du pays d'origine proposent la liste de trois noms à la Congrégation pour l'évangélisation des peuples par le biais du nonce apostolique, puis la consultation qui s'en est suivie des prêtres et du peuple de Dieu ainsi que le Curriculum vitae. Nul ne peut contester le choix ou la décision du Pape, *«comme certains se sont permis de raconter n'importe quoi dans les réseaux sociaux»*, a-t-il insisté. Il a rendu publique la bulle de nomination, sous les ovations répétées des personnes présentes.

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a indiqué «qu'après cette lourde et noble mission déjà menée par vos prédécesseurs, à savoir NN.SS Hervé Itoua, Yves Marie Monot et Gélase Armel Kema, votre nomination tombe à point nommé. Elle est assurément un don pour l'Eglise universelle, l'Eglise catholique qui est au Congo et bien évidemment pour le peuple de Dieu. Vous savez que cette mission est à la fois belle, lourde de responsabilité et exigeante. Pour avoir vous-même travaillé avec les évêques pendant environ huit ans à la Conférence des évêques comme secrétaire général, vous en mesurez la charge. Nous savons toutefois et sommes convaincus que vous l'assumerez avec la sagesse, le dévouement et la charité pastorale qui vous caractérisent. Votre parcours, votre expérience et votre engagement au service du Christ sont des gages de votre capacité à guider et à accompagner les fidèles de votre nouveau diocèse. Vous êtes aussi conscient des défis de l'heure qui sont ceux de l'Eglise en général et ceux de l'Eglise qui est au Congo en particulier. Les préoccupations du peuple sont les nôtres, à la lumière des Saintes Ecritures, du magistère universel et de la Doctrine sociale de l'Eglise. Ce peuple d'une majorité chrétienne attend de vous, dès aujourd'hui déjà, un signal fort d'unité, une affirmation sans ambiguïté de la foi chrétienne et spécialement chrétienne catholique, un témoignage d'unité du clergé et de collaboration véritable avec les laïcs, une solide contribution à l'image d'un épiscopat fort et inébranlable dans un corpus pour la gloire de Dieu, un travail ardu pour une autonomie financière diocésaine. Veuillez garder présent à l'esprit que votre ministère épiscopal sera une source d'inspiration et de bénédiction pour tous lorsque votre enracinement en Jésus sera constant. Et nous, dès aujourd'hui, à partir de votre nomination, nous vos frères dans l'épiscopat, en attendant l'ordination, vous rappelons que vous êtes déjà évêque pour l'avancement du royaume de Dieu. Soyez assuré, de notre soutien fraternel et de nos prières constantes. Nous sommes là avec vous dans cette nouvelle mission, et nous nous réjouissons de votre arrivée à nos côtés pour le bien de l'Eglise universelle et de notre Conférence épiscopale. Avec Isaïe 41, 10, nous vous disons: *«soyez sans crainte, le Seigneur est avec vous»*, a souligné le président de la Conférence épiscopale.

Le port de la calotte au nouvel évêque par le nonce apostolique

Mgr Brice Armand Ibombo

Les évêques du Congo et le nonce apostolique avec le nouvel évêque

Mgr Brice Armand Ibombo, aujourd'hui membre de l'épiscopat congolais, a traduit sa joie, sa reconnaissance au Saint Père par le biais du nonce apostolique et sa filiale gratitude à la Conférence épiscopale du Congo. *«Hier collaborateur des évêques du Congo en ma qualité de secrétaire général; je mesure la lourde et noble mission, la responsabilité et la grandeur de la tâche. L'ordination épiscopale aura lieu dans le diocèse de Ouesso, dans trois mois comme l'exige le droit Canon, mais nous allons nous atteler pour que cette cérémonie se passe dans la paix du Christ»*, a-t-il confié à la presse.

Après les différentes allocutions, s'en est suivie la bénédiction de la calotte par le nonce apostolique. Le président de la Conférence épiscopale l'a ensuite fait porter au nouvel évêque.

Qui est le nouvel évêque?

Du clergé de Gamboma, Mgr Brice Armand Ibombo est le 4e évêque du diocèse de Ouesso après son érection en 1983. Il a été administré à tour de rôle par NN. SS Hervé Itoua (1983-2008), Yves Marie Monot (spiritain de 2008 à 2022) et Gélase Armel Kema (2022-2023) puis administrateur apostolique de 2023 à 2025.

Mgr Brice Armand Ibombo est né le 23 novembre 1973 à Abala, département des Plateaux, de feu Pierre Ibombo et d'Augustine Okoumou. Fervent chrétien dans sa paroisse, il a été enfant de chœur (servant d'autel), lecteur, catéchiste, jeune de la lumière et encadreur des enfants Yamboté (Yaya). Après ses études primaires et secondaires à Gamboma, il obtient en 1994 son baccalauréat A4 au lycée de la Révolution de Brazzaville. La même année, il fait son entrée au séminaire propédeutique de Kimbaouka à Bouansa, dans le département de la Bouenza. De 1995 à 1997, il est admis au grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha. Pendant l'année blanche occasionnée par la guerre civile de 1997, il fait son stage pastoral à la paroisse Saint Joseph ouvrier de Djambala, dans le diocèse d'Owando. De 1999 à 2004, il poursuit sa formation théologique au séminaire diocésain de Pordenone, dans le diocèse de Concordia-Pordenone en Italie, études couronnées par la licence en théologie. Le 20 juillet 2003, il est ordonné diacre en la Cathédrale Christ-roi d'Owando puis prêtre le 28 août 2004 en la paroisse Saint François Xavier de Boundji. En octobre de la même année, il est envoyé aux études à Rome où il fréquente la prestigieuse université pontificale Grégorienne. Etudes sanctionnées par une maîtrise (Master) en histoire ecclésiastique en 2006 puis par un doctorat en 2010 avec pour thème: *«L'implantation du christianisme au Congo-Brazzaville et son impact sur la société traditionnelle: De la plantation ecclésiale à la nouvelle évangélisation»*. Pendant cette période, il est vicaire paroissial à la Cathédrale Santo Stefano de Concordia-Sagittaria, dans le diocèse de Concordia-Pordenone. Après avoir brillamment soutenu sa thèse doctorale, il s'est lancé dans le domaine des recherches sur les questions liées à l'évangélisation du Congo et de l'Afrique, sur les relations entre colonisation et évangélisation, sur le rapport entre le christianisme et les cultures africaines. De 2010 à 2013, il est administrateur de la paroisse Sainte Marie des Anges, à Caraffa del Bianco, dans le diocèse de Locri-Gerace en Italie. En 2008, Mgr Brice Armand Ibombo a obtenu un diplôme de postulateur auprès de la Congrégation pour les causes des Saints. Ecrivain et spécialiste de l'histoire de l'Eglise du Congo et de l'Afrique, Mgr Brice Armand Ibombo est depuis 2011 professeur visiteur de l'histoire ecclésiastique au grand séminaire de théologie cardinal Emile Biayenda de Brazzaville. Le 9 septembre 2013 il est nommé secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo en remplacement de Mgr Urbain Ngassongo, tâche qu'il assumera jusqu'en 2023. De 2014 à 2015, il est coopérateur à la paroisse Notre-Dame des victoires de Ouenzé. Professeur stable d'histoire de l'Eglise au grand séminaire cardinal Emile Biayenda et, depuis 2014, professeur au Département d'histoire de l'université Marien Ngouabi. De 2015 à 2021, vicaire coopérateur à la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. En 2019, il est chargé des vocations et membre du collège des consulteurs du diocèse de Gamboma. De 2021 à 2025, vicaire dominical de Saint François d'Assise, à Brazzaville. Depuis 2024, il est vice-recteur du grand séminaire national de théologie cardinal Emile Biayenda et maître de conférences à l'université Marien Ngouabi au Département d'histoire.

A signaler que l'ordination épiscopale et la prise de possession canonique du nouvel évêque auront lieu le samedi 19 juillet 2025, à Ouesso.

Pascal BIOZI KIMINOU

ARCHIDIOCÈSE DE POINTE-NOIRE

Mgr Abel Liluala était en visite canonique à la communauté de Tchibala

Poursuivant sa période de visites canoniques dans les différentes paroisses de sa circonscription ecclésiastique, Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire, a célébré le dimanche 25 mai 2025, la messe d'action de grâce clôturant la visite canonique à la communauté de Tchibala, dans le 5e arrondissement Mongo-Poukou. Cette messe a été liturgiquement animée par la chorale Divine Providence de ladite communauté.

Mgr Abel Liluala

Cette visite a été l'occasion pour Mgr Abel Liluala, de se rendre compte du fonctionnement régulier de cette communauté et d'encourager aussi les chrétiens dans leur pastorale afin d'assurer un bon usage des biens ainsi que favoriser la collaboration entre laïcs et le clergé.

Au cours de cette visite, une seule intention de prière était sur toutes les lèvres, que la communauté de Tchibala devienne une quasi-paroisse. Pour ce faire, il est envisagé l'achat d'un terrain pour la construction d'une chapelle afin de permettre aux fidèles de prier dans de bonnes conditions, pour qu'à l'avenir elle devienne une paroisse à part entière et autonome. Cette communauté est sous la mouvance des religieuses de la Congrégation des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé qui ont commencé à mettre sur pied les premiers mouvements d'apostolat à partir de la paroisse Sainte Face de Jésus de Songolo.

C'est depuis 2021 que cette communauté célèbre les messes dans une parcelle mise à disposition par une fidèle laïque. Cela a permis d'écourter la distance vers la paroisse Sainte Joséphine Bakhita où il fallait se rendre tous les dimanches et les jours de solennité.

C'est ainsi que Mgr Abel Liluala a confié la responsabilité de cette communauté à l'abbé Jarles Goma, épaulé d'une petite équipe pastorale travaillant dans un esprit de fraternité afin d'atteindre l'objectif, pour que cette communauté devienne une paroisse.

Une petite entrevue a eu lieu entre Mgr Abel Liluala, l'abbé Josué Boutha, secrétaire adjoint, et l'abbé Jarles Goma avec son équipe pour échanger sur les modalités d'achat d'un terrain. Ces échanges ont permis aux uns et aux autres de se faire une idée réelle de la communauté et d'apporter des suggestions pour sa bonne marche, car c'est l'un des projets prioritaires pour Mgr Abel Liluala.

L'abbé Jarles Goma s'est réjoui de cette visite qui assure un lien plus fort entre l'évêque et les fidèles de Tchibala. *«Votre visite dans notre communauté est comme la pluie qui tombe pour arroser la terre aride de Tchibala afin que cette terre devienne féconde. Car notre souhait est de vite voir cette communauté devenir une paroisse»*, a dit l'abbé Jarles Goma.

Dans son homélie, Mgr Abel Liluala s'est appuyé sur les textes du 6e dimanche de Pâques dans Jean 14, 23-29. *«Malgré les obstacles, le chrétien doit affermir sa foi en s'appuyant sur le bon Dieu. Aujourd'hui, vous êtes une communauté et bientôt, une quasi-paroisse».*

M. Taty, responsable de l'équipe pastoral, a remercié Mgr l'archevêque pour sa visite dans cette communauté qui redonne du courage aux pèlerins de l'espérance dans la quête d'un terrain.

Madocie Deogratias MONGO

OFFICE NOTARIAL
MAITRE VANESSA U.V NOUNGUINI BOLLEM EKONDZA
B.P: 1810 Tél: (242) 06.927.42.08 / 05.561.17.97
Email: officenotarial@bnounguini.com
1er étage, Immeuble Pharmacie MAVRE, Avenue Charles de Gaulle, Centre-ville
Pointe-Noire – République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique, reçu le huit mai deux mille vingt-cinq, enregistré **Folio 089/32 N°3609**, le Notaire soussigné a procédé à la création d'une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;
Dénomination: «AFROTECH PRO SERVICES»;
Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Les formations Techniques;
- Le placement de personnel;
- Prestation de services;
- La fourniture de Biens et Services.

Siège social: Sis Office Notarial de Maitre **Vanessa U.V NOUNGUINI BOLLEM EKONDZA**, 1er étage Immeuble Pharmacie Mavré, Avenue Charles de Gaulle, Centre-Ville, Pointe-Noire, République du Congo.

Capital: Un Million de Francs CFA (1.000.000 FCFA) ;
Gérant: Monsieur **KOYAMBA Jean Frédéric;**
RCCM: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le Numéro **CG-PNR-01-2025-B13-00085.**

Fait à Pointe-Noire, le 26 Mai 2025.

Pour insertion.
Maître Vanessa U.V NOUNGUINI BOLLEM EKONDZA.

CONSEIL TECHNIQUE DE L'ECOLE CATHOLIQUE EN AFRIQUE CENTRALE

Les assises de Brazzaville ont vécu et la moisson a été satisfaisante

Placées sous le thème: *«Education non formelle: enjeux et défis pour l'Office international de l'enseignement catholique de l'Afrique centrale»* (OIEC), les assises du Conseil technique de l'école catholique en Afrique centrale qui se sont tenues à Brazzaville, du 26 au 31 mai 2025, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville, ont vécu.

Le présidium à l'ouverture du conseil technique

Les rideaux de ces assises ont été baissés le samedi 31 mai 2025 par Mgr Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo et président de la Commission épiscopale de l'éducation catholique (CEEDUC). En présence de sœur Agnès Clarisse Nkourissa, religieuse de la Congrégation des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, secrétaire générale de la CEEDUC et de l'OIEC. Les délégués venus de la Guinée Equatoriale, du Cameroun, de la RCA, du Tchad et ceux du Congo représentés par les directeurs diocésains, les coordonnateurs, les inspecteurs sectoriels et les directeurs des établissements ont pris part à ces assises qui ont coïncidé avec la célébration de la Journée internationale de l'enseignement catholique et l'assemblée générale de l'office international de l'enseignement catholique de l'Afrique centrale. Ils ont été nourris par divers exposés sur des sous-thèmes, notamment *«l'éducation non formelle: enjeux et défis pour l'Enseignement catholique au Congo»* développé par le Docteur Mechtilde Mpolo, déléguée de l'IGEPPSA. L'éducation non formelle désigne toutes les formes d'apprentissage qui se déroulent hors du cadre institutionnel traditionnel comme les écoles et les universités. *«En quoi l'éducation non formelle est un atout, une alternative et / ou un complément à l'éducation formelle dans le processus d'apprentissage tout au long de la vie des individus?»*, par Etienne Koulakoumouna, professeur associé; *«La digitalisation, un des piliers pour une meilleure gouvernance scolaire»*, par l'équipe de Congo-Télécom. Les avantages concrets de la digitalisation sont: l'efficacité, la communication et la transparence, piliers d'une meilleure gouvernance scolaire. *«Présentation du Pacte Educatif Africain»,* par l'abbé Ndjenng Afang Fernando Ignacio Ondo. Parler du Pacte, c'est parler des accords, du dialogue et de la synodalité dans l'éducation. Ce pacte s'articule autour de sept points: mettre la personne au centre de tout processus éducatif; écouter les jeunes générations; promouvoir la femme en favorisant la pleine participation des fillettes et des adolescentes à l'instruction; responsabiliser la famille comme premier et indispensable sujet éducateur; ouvrir l'accueil aux plus vulnérables et marginalisés; renouveler l'économie et la politique; prendre soin de la maison commune. *«Ecole verte, bilan et perspectives»,* par Bernard Kouba, Ingénieur Agronome. Ce projet a vu le jour en 2017 à Djambala pendant les assises du Conseil national de l'enseignement catholique. Il a fait état des trois principaux volets composant le projet école verte, à savoir: l'hygiène et l'assainissement, l'éducation à la culture environnementale, l'initiation à la production agricole. En dehors des sous-thèmes développés, des communications ont été faites par les directeurs diocésains de l'enseignement. Ces derniers ont déploré, qu'en dehors des diocèses de Brazzaville et de Kinkala, les activités non formelles sont quasi inexistantes dans les autres diocèses. En marge des travaux, les participants se sont rendus dans quelques écoles catholiques implantées dans l'archidiocèse de Brazzaville, notamment Notre-Dame de la confiance, Institut des jeunes sourds, Anne Marie Javouhey, Bienheureuse Marie de la Passion, Ecole spéciale des Dix maisons et l'école des métiers de la pharmacie.

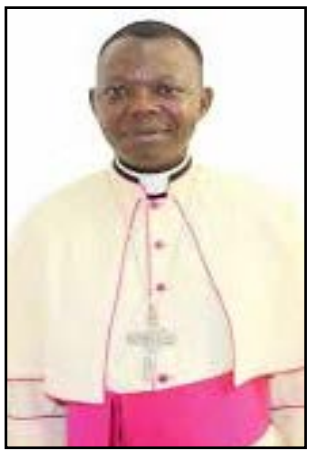

Mgr Daniel Franck Nzika

Sr Agnès Clarisse Nkourissa

L'abbé Ndjenng Afang F. Ignacio Ondo

L'évêque président, posant avec les directeurs nationaux de l'école catholique en Afrique centrale

A l'ouverture des travaux, le mardi 27 mai, en présence de Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), et de l'abbé Vivien Carol Etouolo, secrétaire général, trois allocutions avaient été prononcées. Celle de la secrétaire générale de la CEEDUC, de l'abbé Ndjenng Afang Fernando Ignacio Ondo, directeur national de l'école catholique en Guinée Equatoriale et président de l'OIEC Afrique. Puis celle de Mgr Daniel Franck Nzika qui a déclaré ouvert.

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de l'enseignement catholique, le jeudi 29 mai, fête de l'Ascension, les participants ont pris part à la messe en la cathédrale Sacré-Cœur célébrée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo.

A la clôture des travaux, Mgr Daniel Franck Nzika a rappelé aux participants les propos de sa Sainteté le Pape Jean Paul II, d'heureuse mémoire, s'adressant aux éducateurs catholiques lors de sa visite au Canada en 1984: *«C'est pour moi, une joie et un privilège de me retrouver dans cette assemblée d'éducateurs, de parler à ceux et celles qui sont chargés de l'une des tâches les plus importantes de l'Eglise et de la société. La tâche de l'enseignement et de l'école est, de fait une charge sacrée qui leur est confiée par des parents et des familles. Etant éducateurs catholiques, vous avez accepté une responsabilité toute particulière que vous ont confié les parents».* Il a félicité les participants et les a encouragés pour le travail qu'ils réalisent. *«Ces parents, ces familles, vous ont investi de leur précieuse confiance. L'Eglise vous considère comme des collaborateurs importants, partageant avec elle une grande part de responsabilités puisqu'il s'agit de l'aider à remplir le mandat du Christ tel que l'ont transmis les Apôtres: «Allez donc, de toutes les nations faites de disciples… leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit» (Mt 28,20). C'est à vous qu'il est donné de créer l'avenir et de lui imprimer une orientation en offrant à vos élèves un ensemble de valeurs qui leur permettra d'évaluer leurs connaissances nouvellement acquises».*

Enfin, les directeurs diocésains présents à Brazzaville ont reçu leur mandat missionnaire des mains de Mgr Daniel Franck Nzika.

Pascal BIOZI KIMINOU

SOLENNITE DE LA PENTECOTE - ANNEE C

Viens, Esprit Saint!

Textes: *Ac 2,1-11; Ps 103 (104),1ab.24ac,29bc-30,31.34; Rm 8,8-17; Jn 14,15-16.23b-26*

C'est la Pentecôte, la solennité qui célèbre l'action du Saint Esprit dans l'Eglise et dans l'humanité! La liturgie de ce dimanche ouvre nos cœurs à la louange, à la reconnaissance, à la disponibilité vers sa présence en nous, selon la parole du Seigneur Jésus. *«Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements - Jésus avait dit: «Moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre Défenseur qui sera pour toujours avec vous»* (Jn 14,15-16). Le don de l'Esprit vient dans le cadre d'une relation d'amour, entre Jésus et ses disciples. Jésus appelle à l'amour des disciples, mais c'est lui qui les a aimés le premier, en manifestant l'amour du Père: *«Ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais c'est lui qui nous a aimés, et il a envoyé son Fils en sacrifice de pardon pour nos péchés»* (1 Jn 4,10). Puisqu'il nous aime le premier, en donnant sa vie pour nous, Jésus peut nous demander de demeurer dans son amour, de l'aimer et de garder ses commandements.

L'Esprit Saint nous est donné donc dans ce lien d'amour et vient allumer en nous le feu de la charité de Dieu. Sa présence s'étend à l'humanité entière et à toute la création, mais à présent arrêtons-nous sur son action dans les disciples de Jésus.

Tout d'abord - c'est l'évangile de ce dimanche qui nous le rappelle - l'Esprit Saint enseigne et fait souvenir: *«L'Esprit Saint que le Père enverra en mon nom, lui, vous enseignera tout, et il vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit»* (Jn 14,26). La connaissance de la Parole de Dieu, sa compréhension, sa transmission, ne relèvent pas tout simplement des capacités humaines d'intelligence et de mémoire. Un pasteur, un catéchiste, un témoin, tout disciple, ne peuvent pas présumer de maîtriser la parole de Jésus juste à partir de la qualité de leurs compétences et de la science qu'ils ont acquises. Le maître ou le témoin de la Parole de Dieu est tout d'abord quelqu'un qui aime le Seigneur, car l'enseignement de l'évangile est premièrement le témoignage du cœur du Christ, qui vit en nous par l'action de l'Esprit. C'est l'Esprit qui donne l'actualité de l'évangile, qui permet à la parole du Seigneur d'arriver jusqu'à nous, pas comme la conservation et la répétition de ce qui a été écrit il y a deux-mille ans, mais comme la parole que Dieu dit aujourd'hui à l'Eglise, épouse de son Fils, tandis que l'Esprit Saint fait retentir la voix vivante de l'évangile et introduit les croyants dans la vérité tout entière (cf. Concile Vatican II, Dei Verbum 8). Pas d'arrogance, alors, pas de présomption, pas de sentiment de supériorité humaine peuvent habiter l'âme du pasteur, ni l'âme de ceux qui annoncent la Parole de Dieu.

Plus en général, toute l'action pastorale de l'Eglise ne dépend pas de la puissance des moyens, des structures et des stratégies. Tous les instruments pastoraux ont leur utilité, mais c'est l'Esprit Saint qui agit dans les cœurs à travers l'humilité des disciples qui s'offrent pour le service missionnaire. Alors tout ce qui est humain - la raison, la volonté, les sentiments, le cœur, le corps, les relations, les communautés, tous les talents, les capacités et tous les instruments de la science, de la technique, de l'art et du droit - tout cela peut bien être employé au service de la mission de l'Eglise, mais leur efficacité est en mesure de l'amour des sujets et des communautés qui les emploient, de leur fidélité à la Parole de Dieu, de leur docilité à l'action de l'Esprit.

L'Esprit est le souffle de Dieu qui donne la vie, qui crée et renouvelle la face de la terre, selon la belle expression du Psaume 103. C'est Lui qui remplit les apôtres de sa présence et les fait parler à la foule par la puissance de l'amour et de la vérité, c'est Lui qui permet aux cœurs dispersés et étrangers de les comprendre et de se retrouver dans l'unité de la foi et de la louange, c'est Lui qui habite dans nos cœurs et nous enseigne à crier à Dieu en lui disant: *«Père»*!

Aujourd'hui, dans l'assemblée du dimanche, nous invoquerons tous ensemble *«Viens, Esprit Saint»*! Que ce soit le cri, humble et joyeux, des disciples qui s'offrent au Seigneur, dans l'amour qui ne cherche pas la gloire humaine, mais rien d'autre que la volonté de Dieu pour le salut du monde.

P. Francesco BRANCACCIO
(Catanzaro, Italie)

Programme des féstivités du cinquantenaire de la confrérie Sainte Rita de Cascia au Congo-Brazzaville

• **Mercredi 11 juin 2025:** Passage à l'émission «Le Jour du Seigneur», sur DRTV

• **Mardi 17 juin 2025:** Dans l'après-midi, visite du Musée du Cardinal par tous les dévots; dépôt des gerbes de fleurs sur les tombes du CEB et de NN. SS…….., en la Cathédrale Sacré-Cœur.

• **Jeudi 17 juillet 2025:** Passage sur Radio Maria, située dans l'enceinte de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo

• **19-20 juillet 2025:** Pèlerinage à la Cité de Djoumouna

• **Samedi 26 juillet 2025:** Opération ramassage des déchets en plastiques, à travers la ville

• **Mercredi 20 août 2025:** Passage sur la chaîne «You Tube» de l'Archidiocèse de Brazzaville

• **Vendredi 22 août 2025:** Cérémonie de levée de fonds pour l'érection du sanctuaire Sainte Rita;

• **Samedi 23 août 2025:** Don de sang, opération dépistage de la tension artérielle et de la glycémie

• **5-6 septembre 2025:** Tournoi de Ndzango, doté d'une coupe

• **Samedi 6 septembre 2025:** Marche sportive et finale du Tournoi de Ndzango

• **10-11-12 septembre 2025:** Triduum dans les paroisses pour implorer l'éternel pour la suite des activités du jubilé

• **Jeudi 11 septembre 2025:** Lazaret: Aumônes, partage, visites aux malades grabataires par le comité préparatoire et d'organisation du cinquantenaire et le bureau diocésain.

• **Vendredi 12 septembre 2025:** Conférence-Débat sur Sainte-Rita, en vue de donner la parole aux témoins, aux pionniers, aux anciens et aux acteurs directs de la confrérie, afin de retracer son parcours historique. Exposition vernissage photos souvenirs;

• **Samedi 13 septembre 2025:** Concert de chants avec la participation de 15 (quinze) groupes et aussi le théâtre avec le groupe Maranatha. Les chorales et groupes invités sont: Les Piroguiers de la Basilique Sainte-Anne du Congo, chorale Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, chorale diocésaine Mgr Barthélémy Batantu, chorale Echo du ciel de la paroisse protestante de Bacongo (Eglise évangélique du Congo), Les Tambourinaires Séniors du poste de l'Armée du salut de Moungali, choeur diocésain de la confrérie Sainte Rita, choeur diocésain de l'Archiconfrérie Saint Michel, choeur diocésain de l'Archiconfrérie du Saint Esprit, Groupe Abbé Raymond Mboko, les confréries paroissiales ci-après: Saint Jean-Baptiste de Talangaï, Saint-Augustin de la Tsiemé, Sainte Rita de Moukondo, Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, Saint Charles Lwanga de Makélékélé, Fraternité Sainte Rita de Cascia de la paroisse Sainte Marie de Ouenzé.

• **Jeudi 18 septembre 2025:** Pose de la première pierre pour l'érection du sanctuaire, à Djoumouna

• **Samedi 20 septembre 2025:** Messe de clôture des festivités du cinquantenaire, à la Place Mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Vaincre la haine: C'est possible!

EMPLOYABILITE DES JEUNES

Des centaines de jeunes mis en apprentissage d'un métier

Une série de formations en apprentissage des métiers a été lancée lundi 19 mai 2025 à Brazzaville par la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et des actions humanitaire, Marie Cécile Mboukou Kimbatsa Goma, lors d'une cérémonie organisée au Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (CEFA). Elles s'inscrivent dans le cadre du Programme spécial d'insertion des jeunes (PSIP). Un peu plus de 2000 jeunes vulnérables sur les 5000 ciblés, âgés de 18 à 35 ans, font partie de la première vague des bénéficiaires de ces formations.

Mme Marie Cécile Mboukou Kimbatsa Goma entourée de certains responsables et de quelques apprenants

Le projet, placé sous la tutelle du ministère en charge des Affaires sociales, est entièrement financé par la Banque mondiale. L'objectif visé, c'est de doter les jeunes, en majorité des jeunes vulnérables déscolarisés, de compétences pratiques dans plusieurs secteurs professionnels, afin de leur procurer un métier, de leur donner les moyens d'être acteurs de leur avenir et de participer pleinement au développement économique et social du pays.

D'une durée allant de 6 à 9 mois en fonction des filières, les formations ciblent 5000 jeunes jusqu'en 2027. Elles couvrent plus de 22 métiers dans les secteurs de l'agriculture, de service, du bâtiment et de l'industrie et répondent positivement à l'épanouissement de la jeunesse congolaise. Les bénéficiaires sont répartis dans quatre ville, à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouesso, notamment.

«Deux types de formations sont prévues, la formation en auto-entreprenariat et la formation en apprentissage d'un métier. Un certain nombre de jeunes vont être placés dans les centres de formations publics et privés, ainsi que dans les ateliers des maîtres artisans», a indiqué Mme Mboukou Kimbatsa Goma.

De son côté, la directrice régionale pour le développement humain à la Banque mondiale, Trina Haque, a signifié qu'à travers *«les formations à auto-emploi et les formations en apprentissage, l'objectif de ce projet est d'améliorer ou de renforcer les moyens d'existence des bénéficiaires et de leur autonomie»*, ajoutant que *«ces formations sont une opportunité exceptionnelle pour les jeunes»*

Rappelons qu'à la demande du Gouvernement, la Banque mondiale avait approuvé en juin 2022 un financement additionnel de 83 millions de dollars américains au projet de protection sociale et de l'inclusion productrice des jeunes.

Philippe BANZ

MARCHES PUBLICS

De l'urgence de dématérialiser les procédures

Un atelier de validation du rapport sur la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics a été organisé les 16 et 17 mai 2025 à Brazzaville. L'autorité de régulation des marchés publics (ARMP), par l'entremise du Programme Accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR) a rassemblé différents protagonistes pour souligner la nécessité pour le pays d'accélérer la dématérialisation de ces procédures pour plus de transparence.

Les organisateurs et les participants à la fin des travaux

La dématérialisation des procédures de passation des marchés publics constitue un levier stratégique essentiel de l'action publique pour renforcer l'efficacité administrative et instiller de la confiance chez les opérateurs économiques postulant à ces marchés. A l'ouverture des travaux de l'atelier qu'il présidait, Thomas Bandia, coordonnateur de l'unité de coordination du PAGIR, a souligné que *«la dématérialisation des procédures de passation des marchés apparaît, non seulement comme une nécessité, mais comme une urgence.»* Elle vise, a-t-il ajouté, *«à réduire les lourdeurs administratives, améliorer la transparence, renforcer la traçabilité, lutter contre la corruption et, in fine, optimiser la gestion des ressources publiques»*. D'après lui, les marchés publics stimulent l'activité économiques, soutiennent les entreprises, améliorent les infrastructures, favorisent le transfert de technologie et la montée en compétence. *«Leur transparence, leur efficacité et leur modernisation sont des priorités majeures du Gouvernement»*, a-t-il précisé.

Cet atelier a réuni une cinquantaine de participants venus de l'ARMP, de la direction générale du contrôle des marchés publics, de la Délégation générale aux grands travaux, des ministères et d'autres institutions.

A signaler que dans le cadre de la modernisation de la gestion des finances publiques et de la mise en œuvre du budget-programme, le Gouvernement a mis un accent particulier sur la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, avec pour base la règlementation en vigueur. Ces procédures doivent proposer un processus efficace pour répondre aux exigences en la matière, afin d'accompagner le pays dans le choix d'un système numérique moderne, accessible et performant.

Ph. B.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Partenariat stratégique entre le RCC et le PEEPMC

Le Réseau climat Congo (RCC) et le Panel des experts pour l'émergence des projets et marchés carbone en République du Congo (PEEPMC) sont désormais liés par un protocole d'accord de longue durée. Le document engageant les deux parties a été signé mercredi 28 mai 2025 à Brazzaville, en présence du représentant d'Uni Congo, Davy Mahoungou, responsable Relations avec les adhérents. La scène avait pour cadre la salle d'Uni Congo, aux Tours jumelles de Mpila.

Guy Blanchard Okéri et *Georges Claver Boundzanga signant le protocole d'accord*

Deux signatures au bas du document qui définit des objectifs communs: partager des ressources et des connaissances, et mettre en place des actions concertées pour lutter contre le changement climatique. Les signataires sont Georges Claver Boundzanga, président du PEEPMC, et Guy Blanchard Okéri, coordonnateur national du RCC. Par cet accord, les deux entités se mettent d'accord pour formaliser une coopération technique, stratégique et opérationnelle, au regard des enjeux liés au changement climatique. Il comporte huit articles et a pour objet de renforcer la rédaction des projets de crédit carbone de qualité au Congo; d'améliorer la coordination nationale sur les enjeux climatiques et les marchés carbone et de développer des capacités et une culture de crédit carbone au sein de la société civile, des collectivités et de porteurs de projets.

«Le partenariat signé ce jour est une opportunité pour la jeunesse pour l'emploi, parce que le crédit carbone est considéré aujourd'hui comme un sous-produit à l'échelle nationale qui sera demain le pétrole du Congo. Les marchés de crédit carbone sont une niche importante pour les économies des pays qui cherchent des opportunités financières. Nous allons accompagner le réseau dans l'élaboration des projets de crédit carbone, de manière à positionner les plantations forestières du réseau climat du Congo dans les marchés de crédit carbone. Dans le cadre de cet accord, nous allons mettre à contribution les jeunes pour rédiger tous les documents de projets du crédit carbone. Nous prenons l'engagement de faire aboutir les actions que nous avons prescrites dans ce protocole d'accord».

Les propos sont de Georges Claver Boundzanga, président du PEEMC, au terme de la signature du document. Pour sa part, Guy Blanchard Okéri, du RCC, s'est dit convaincu qu'il faut *«des actions de synergie pour que la mutualisation de efforts atténue les effets néfastes des changements climatiques et valoriser le crédit carbone pour l'avenir du Congo et de notre planète».*

«Les questions liées aux changements climatiques n'épargnent personne. Les entreprises sont généralement impactées. A ce titre, nous ne pouvons rester en arrière si ce n'est que s'engager dans cette direction, lutter contre les changements climatiques», a souligné Davy Mahoungou.

Notons que depuis 2005, le Congo a pris des mesures pour intégrer le carbone dans ses politiques et stratégies, dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Mais peu de projets crédit carbone ont abouti au payement, a tenu à souligner Georges Claver Boundzanga. D'où, en 2024, l'idée de mise en place du Panel des experts pour des projets et marchés carbone du Congo en vue de former les jeunes dans le secteur des déchets, de l'agriculture, de la foresterie, de l'industrie et dans le secteur de l'énergie.

Philippe BANZ

CIEL OUVERT

ANNONCE OFFRE D'EMPLOI

Le Cabinet CIEL OUVERT spécialisé dans l'assistance et conseil recherche pour le compte de son client, acteur majeur dans le secteur de l'Audit & Conseil, le Conseil Juridique et Fiscal :

DEUX (2) AUDITEURS SENIORS (H/F) – Réf/N° COGF-AUS-232/25-05

UN (1) ASSISTANT CONFIRMÉ EXPERTISE COMPTABLE (H/F) – Réf/N° COGF-ACE-233/25-05

Pour connaître les détails de l'offre, veuillez consulter notre site web **www.cielouvertcg.com** dans la rubrique **NEWS** ou nos réseaux sociaux CIEL OUVERT:

https://www.facebook.com/profile.php?id=61552347651482

https://www.linkedin.com/in/ciel-ouvert-895054296/?lipi=urn%3Ali%3Apage%3Ad_flagship3_feed%3BZnbgI5%2BPQKaysz%2FqLZgMEg%3D%3D

Merci de nous adresser votre candidature, en envoyant votre **CV et lettre de motivation** uniquement par courriel: **recrutement@cielouvertcg.com**

La date limite de réception des candidatures est fixée au 10 juin 2025 à 17h30.

Pour plus d'info contactez-nous: **(+242) 06 654 3340/04 074 4959 – info@cielouvertcg.com**

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

N° 001/2025/PSIPJ/AGPM
Crédit IDA 71140

1. Le présent Avis Général de Passation des Marchés est établi pour porter à l'attention des potentiels soumissionnaires les opportunités de contrats qui pourraient être attribués conformément aux procédures de la Banque dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).

Dans le souci d'atténuer les risques du COVID-19 sur les conditions de vie des ménages, le gouvernement de la République a négocié et obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement, Groupe Banque mondiale, un financement additionnel au Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la COVID-19 (PLRUC), projet sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH).
L'objectif de développement du Projet est de fournir une aide au revenu d'urgence aux ménages touchés par la crise sanitaire et économique de la COVID-19 et d'accroître l'accès aux filets de sécurité productifs pour les ménages et les jeunes pauvres et vulnérables dans les zones de couverture du projet. Le Financement Additionnel prévoit la mise en œuvre des activités des jeunes de 18 à 35 ans dans le cadre d'une nouvelle composante 6 qui fournira un ensemble complet de soutien à l'inclusion économique adapté aux défis et opportunités spécifiques des jeunes urbains et périurbains.

Les activités s'exécuteront à travers les six (6) composantes ci-après:
- Composante 1: Transferts monétaires d'urgence pour la riposte à la Covid-19.
o Sous-Composante 1.1 Renforcer la riposte à la Covid-19 du bénéficiaire axé sur la résilience des ménages urbains.
o Sous-Composante 1.2 Mener une campagne de communication et de sensibilisation des ménages pauvres et vulnérables.
- Composante 2: Expansion du programme Lisungi pour le relèvement
o Sous-Composante 2.1 Mettre en œuvre d'un programme d'activités complémentaires en matière de protection sociale, de résilience des actifs et de redressement économique.
o Sous-Composante 2.2 Soutenir l'administration, la gestion, la vérification interne et l'exécution du programme de transfert monétaire pour le redressement.
- **Composante 3:** Renforcement du système de protection sociale.
o Sous-Composante 3.1 Fournir une assistance technique du MASAH.
o Sous-Composante 3.2 Fournir une assistance technique, des services d'appui-conseil et des formations;
o Sous-Composante 3.3 Soutenir l'adoption progressive et la transition vers les paiements électroniques;
o Sous-Composante 3.4 Fournir une assistance technique pour renforcer le système de filets sociaux du bénéficiaire;
o Sous-Composante 3.5 Soutenir l'adoption progressive et la transition vers les paiements électroniques;
- **Composante 4:** Gestion, suivi et évaluation du projet
o Sous-Composante 4.1. Soutenir le bénéficiaire dans le domaine de la coordination et de la supervision du projet, de la gestion financière, des audits, de la communication et de la sensibilisation, de la passation des marchés, du suivi et évaluation du projet, de l'évaluation et du contrôle des subventions et de la supervision de la mise en œuvre des instruments de sauvageries.
o Sous-Composante 4.2. Financement des coûts associés à la gestion quotidienne du projet, y compris l'achat d'équipement, la fourniture d'assistance technique et de services d'appui-conseil technique, la réalisation des activités de renforcement des capacités et le financement des coûts de fonctionnement de l'unité de gestion du projet.
- Composante 5: Intervention d'urgence contingente.
- Composante 6: Inclusion progressive des jeunes vulnérables âgés de 18 à 35 ans
o Sous-Composante 6.1. Fournir un modèle de formation à l'auto-emploi.
o Sous-Composante 6.2 Mettre en place un programme de formation en apprentissage dans des spécifiques mise en œuvre par le ministère de l'enseignement technique et professionnel.

Le financement du projet parent était de 50 millions de dollars US auquel s'ajoute le financement additionnel de 83 millions de dollars US. Les principales composantes regroupant les deux financements ainsi que les coûts associés sont indiquées ci-dessous:

Nom du composant	Projet parent (millions de USD)	Financement additionnel (millions de USD)	Coût total du projet (millions de USD)
Composante 1: Transferts monétaires d'urgence pour la réponse à la COVID-19	20	0	20
Composante 2: Expansion du programme Lisungi pour le relèvement	24,5	27,2	51,7
Composante 3: Renforcement du système de protection sociale	2,5	3,6	6,1
Composante 4: Gestion, suivi et évaluation du projet	3	8	11
Composante 5: Intervention d'urgence	0	0	0
Nouvelle composante 6: Inclusion productive des jeunes vulnérables âgés de 18 à 35 ans		44,2	44,2
TOTAL	**50**	**83**	**133**

A. Prestations intellectuelles:

- Recrutement de deux sociétés de téléphonie mobile (MTN et Airtel) pour le paiement des transferts monétaires aux ménages
- Formation et Coaching des jeunes porteurs de projets
- Recrutement des prestataires de formation pour les villes de BZV, P/N, 2, Dolisie et Ouesso dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.1
- Recrutement des Agences d'accompagnement et de coaching des bénéficiaires des transferts monétaires
- Convention avec l'INS sur les enquêtes sociodémographiques (Likouala, Kouilou, Niari, Lekoumou, Pool, Plateaux, Cuvette)
- Contractualisation avec les centres de formation
- Communication sur les critères d'éligibilité des jeunes (Mise en œuvre du contrat de GLOBAL COM AGENCY)
- Suivi de la formation des jeunes (Contractualisation avec les ONG chargées du suivi et l'accompagnement des jeunes)
- Recrutement d'une ONG pour la réalisation du contrôle physique des ménages sélectionnés)
- Recrutement d'un cabinet en ingénierie de formation pour la mise en œuvre de la sous-composante 6.1 (Mise en œuvre du Contrat avec CESAM)
- Contractualisation avec les OFMA
- Signature d'un protocole d'accord avec la DGAS pour la réalisation des activités de suivi et d'accompagnement des ménages par les DDAS/CAS
- Contractualisation avec les PSTP
- Contractualisation avec la DGA pour l'identification et contractualisation avec les centres pour l'alphabétisation fonctionnelle à Bzv 4 PN 4, Dol 2, Ouesso 2
- Signature d'un protocole d'accord avec l'Unité d'Ingénierie et de Formation Professionnelle (UIFP)
- Recrutement de deux sociétés de téléphonie mobile (MTN et Airtel) pour le versement des frais de transport aux jeunes de la composante 6.1
- Recrutement de deux sociétés de téléphonie mobile (MTN et Airtel) pour le transfert de fonds de la subvention de démarrage 6.1
- Recrutement de deux sociétés de téléphonie mobile (MTN et Airtel) pour le versement des frais de transport des jeunes filles et garçons pour les premières et deuxième cohortes 6.2
- Recrutement de deux sociétés de téléphonie mobile (MTN et Airtel) pour le transfert de fonds de la subvention de démarrage 6.2
- Recrutement d'un cabinet et mise en place d'un système de paiement électronique des ménages
- Recrutement d'une assistance technique pour accompagner le MASSAH dans la mise en œuvre de la SNPSNC
- Recrutement d'un Cabinet informatique pour l'Interconnexion des CAS/DDAS au RSU
- Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études de faisabilité création du FNS et de l'ANIESS
- Recrutement d'un Cabinet pour la réalisation de l'étude technique sur le SAP
- Recrutement d'un Cabinet informatique pour l'intégration des bases de données sectorielles au nouveau RSU
- Recrutement d'un cabinet d'audit externe pour les comptes du PSIPJ
- Recrutement d'un cabinet pour le Développement des modules complémentaires du RSU
- Recrutement d'un cabinet d'audit du système de gestion des ménages bénéficiaires de Lisungi
- Recrutement d'un Cabinet d'étude en génie civil
- Recrutement d'un consultant pour la Réalisation d'une étude de faisabilité sur l'intégration d'un SAP au RSU
- Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration du plan de formation du Personnel du MASSAH et de l'UGP
- Contrat de maintenance avec BNS
- Recrutement d'un consultant national pour l'élaboration d'une stratégie de pérennisation des AVEC
- Signature d'un protocole d'accord avec le PROCLIMAT pour la formation des DDAS/CAS
- Études sur la gestion et le traitement des plaintes (Mise en œuvre du contrat avec TOP CENTER)
- Recrutement d'un prestataire de services pour l'archivage des documents
- Recrutement d'un consultant pour l'Hébergement des e-mails professionnels
- Recrutement d'un consultant pour la Création d'un Site Web pour le Projet
- Recrutement d'un Cabinet informatique pour la Formation du personnel sur l'utilisation de la plateforme RSU
- Études sur l'utilisation des TM par les PPA (A considérer dans l'activité 28 sur les sauvegardes, composante 2)
- Réalisation de l'audit et proposition de la nouvelle méthode de calcul du PMT par l'INS
- Convention avec la Direction Générale de l'élevage pour la mise en œuvre du plan de riposte à la surmortalité des AGR Élevage
- Recrutement d'un consultant chargé de former les agences d'accompagnement sur le programme GERME;
- Recrutement d'un RAF pour le PSIPJ,
- Recrutement d'un Chef Comptable pour le PSIPJ
- Recrutement d'un Comptable financement initial pour le PSIPJ
- Recrutement d'un Comptable financement additionnel pour le PSIPJ
- Recrutement d'un Spécialiste en Passation des Marchés 2 pour le PSIPJ
- Recrutement d'un Assistant administratif pour le PSIPJ
- Recrutement de trois Spécialistes en Passation des marchés juniors

B. Fournitures et équipements:

- Fourniture matières d'œuvres
- Acquisition des EPI de 2600 apprenants (Première vague)
- Acquisition des EPI de 2400 apprenants (Deuxième vague)
- Acquisition de 06 véhicules, des motos, du matériel de bureau au profit de l'UGP
- Acquisition des équipements du RSU
- Acquisition de l'équipement du bâtiment devant abriter le RSU
- Acquisition du matériel pour le renforcement des capacités techniques des MA et prestataires de formation
- Acquisition des téléphones et cartes SIM pour les jeunes très pauvres
- Impression des cartes d'allocataires des bénéficiaires des Transferts Monétaires
- Production des badges pour les apprenants
- Production des registres (impression des registres des bénéficiaires)
- Acquisition du nom de domaine pour la création des emails professionnels
- Acquisition des téléphones et cartes SIM pour les ménages
- Acquisition des kits (désinfectant, produits veto, etc.) pour la mise en œuvre du plan de riposte à la surmortalité des AGR Élevage
- Acquisition de 16 Motos pour les CAS des zones d'interventions

C. Autres services que services de consultants:
- Sélection d'une société d'assurance pour la souscription d'une police d'assurance pour 2600 apprenants dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.2 (Première vague)
- Sélection d'une société d'assurance pour la souscription d'une police d'assurance pour 2400 apprenants dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.2. (Deuxième vaque)

D. Travaux de réhabilitation de:
- Trois Directions Départementales des Affaires Sociales (DDAS)
- Trois Circonscription d'Action Sociales (CAS)

2. Les marchés seront passés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de septembre 2023.

3. Les avis spécifiques relatifs aux différents marchés qui doivent être passés seront publiés dans le site de la Banque mondiale ainsi que les journaux et revues suivants: Les Dépêches de Brazzaville, La Semaine Africaine, etc...

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en confirmant leur intention à l'adresse: sis dans l'enceinte de la Forêt de la patte d'oie derrière Tennis Club de Brazzaville, quartier/Diata, Brazzaville.
Adresse électronique: contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 29 mai 2025

Le Coordonnateur,

Antoine Regis NGAKEGNI

COOPÉRATION

Accord de coopération entre le Port Autonome de Pointe-Noire et HAROPA Port

En présence du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, de la direction du Port autonome de Pointe-Noire et de celle du port HAROPA, les différents partenaires viennent de signer à Paris un accord qui va renforcer leurs liens. Pour Séraphin Bhalat, Directeur Général du Port autonome de Pointe-Noire, la signature de cet accord de coopération avec le HAROPA Port entre dans le cadre du renforcement des réseaux commerciaux et des flux maritimes entre les deux pays. La cérémonie officielle de signature a eu lieu le samedi 24 mai dernier à Paris, en France, en présence du Chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, en visite officielle; du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, et des deux directeurs généraux de ces deux entités.

Photo de famille avec le Président de la République

Le Port autonome de Pointe-Noire, principal port en eau profonde d'Afrique centrale, est une infrastructure stratégique pour le Congo. C'est un Port qui n'est pas seulement au service du Congo, mais aussi de toute la sous-région. Il s'est engagé dans la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour renforcer sa compétitivité et soutenir le développement économique et social du Congo.

Avec la stratégie que le Port autonome de Pointe-Noire vise à mettre en place, il entend booster les bonnes pratiques au profit de ses agents. A signaler que l'accord de coopération avait été annoncé lors du Business Forum organisé par le Port Autonome de Pointe-Noire à Paris, en septembre 2024. Il représente une avancée majeure dans la relation de coopération entre les deux grandes plateformes portuaires.

Pendant et après la signature de l'accord

L'accord repose sur la promotion de l'innovation technologique, le partage d'expertise à travers l'échange des meilleures pratiques en gestion portuaire, logistique et technologies maritimes; la durabilité et l'innovation à travers une collaboration sur des initiatives visant à réduire l'impact environnemental des activités portuaires; le partage d'informations avec la collaboration sur des projets visant à réduire l'empreinte carbone des activités portuaires; la formation avec le développement des compétences à travers des programmes de formation et d'échange techniques, etc.

La Ministre des Transports s'est réjouie de la présence du chef de l'Etat à cette signature d'accord de coopération.

Après la signature et l'échange des présents, le Directeur Général du Port autonome de Pointe-Noire, Séraphin Bhalat, a réaffirmé l'intérêt de cet accord. *«La signature de cet accord de coopération ne vient que formaliser quelque chose qui existe depuis tant d'années et qui va permettre de booster la dynamique de partenariat que nous avons, le Port Autonome de Pointe-Noire et le Port HAROPA. Aujourd'hui, le Port a pris une certaine dimension qui nécessite que le personnel qui travaille soit recyclé, soit formé. Pour cela, nous avons pensé que notre partenaire HAROBA pouvait nous amener l'expertise pour faire en sorte que les services qui sont rendus par notre Port soit fait dans le meilleur pratique pour les grands ports du monde»,* a dit le directeur général du Port autonome de Pointe-Noire.

Pendant et après la signature de l'accord

De son côté, le directeur général adjoint du Port HAROPA, Chris Danaradjou, a affirmé que l'importance de cet accord est dans la dynamique de l'échange et de la coopération. *«Cet accord de coopération vise à échanger sur les problématiques qui touchent l'ensemble des Ports aujourd'hui. Il vise aussi à échanger sur les bonnes pratiques pour aller ensemble dans les objectifs qui nous sont assignés par la globalisation aujourd'hui»*, a-t-il affirmé.

SAISIE IMMOBILIERE

PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE A LA SUITE D'UNE SAISIE BANCAIRE

INSERTION LEGALE

Maître Roldia Yvon Placide MALONGA, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP : 4607, Tel : **05.543.47.06 / 06.566.78.70, à Pointe-Noire ;**

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur.
En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, au Palais de Justice, salle ordinaire desdites audiences à 09heures.

L'adjudication aura lieu le samedi 28 juin 2025 à 09heures.

FAIT SAVOIR A TOUS CEUX A QUI, IL APPARTIENDRA :

-D'un acte notarié revêtu de la formule exécutoire, sous le répertoire /, Portant Convention de Crédit avec affectation hypothécaire, conclue entre **LCB BANK SA** devenue **BANK OF AFRICA CONGO SA,** en sigle, **BOA CONGO SA** et la **Société Gestion Hôtelière en sigle SO.GE.HO (Palm Beach),** en date à Pointe-Noire du 10 novembre 2015, en l'Office Notarial de **Maître Angélique Esther DINAMONA KIDILOU**, sis au n°148bis, rue PANDZOU, CONGO TELECOM, 1er étage, à côté du marché Plateau, Centre-ville, Pointe-Noire, BP : 471, Tel : (00242) 06.672.54.17 / 05.563.72.06, Email : etude.me.dinamona@gmail.com, République du Congo ;
-D'un jugement, rôle civil **n°521**, répertoire **n°221,** rendu en date du 21 Octobre 2023, par le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire ;
-De la grosse d'un arrêt, rôle civil **n°433**, répertoire **n°94,** rendu en date du 09 mai 2025, par la Première Chambre Civile de la Cour d'Appel de Pointe-Noire ;
Et par la suite, d'un commandement de **Maître Judicaël SAHT COMPAT,** Huissier de Justice, Commissaire-priseur près la Cour d'Appel de Pointe-Noire, en date du 10 février 2023, enregistré, publié et inscrit au bureau de la Conservation de la Propriété Foncière de Pointe-Noire en date du 17 mars 2023 ;

Et à la requête, poursuite et diligence de **LCB BANK** devenue **BANK OF AFRICA CONGO,** en sigle, **BOA CONGO,** Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital de **Francs CFA Quatorze milliards trois cent quarante millions (14 340 000 000),** immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM de Brazzaville **n°CG-BZV-01-2004-B14-00037** du 26/10/2022, dont le siège social est sis à Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral Congo BP : 2889, **NIU M22000000170649Q,** agrée en qualité d'Etablissement de Crédit par arrêté **N° 2936/MEFB-CAB** du 01/04/2004, après avis conforme de la Commission Bancaire du 01/04/2004, représentée par Messieurs **Mamadou Igor DIARRA** et/ou **Christel DIATHA NTONDELE**, respectivement Administrateur Directeur Général et Directeur Général Adjoint, ayant individuellement ou collectivement tous pouvoirs à l'effet d'agir aux présentes, demeurant et domiciliés ès qualité au siège de ladite société, **créancière saisissante ;**

Ayant pour Conseil **Maître Roldia Yvon Placide MALONGA,** Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP : 4607, Tel : **05.543.47.06 / 06.566.78.70,** à Pointe-Noire ;

En présence :
- De la Société Gestion Hôtelière en sigle SO.GE.HO (Palm Beach), Société à Responsabilité Limitée, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°11 B 2201, dont le siège social est sis à Pointe-Noire, au n°17, Avenue Jacques BOUITI, Côte Sauvage, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, République du Congo, agissant poursuite et diligence de son Directeur Gérant, en la personne de Monsieur **El Hage MUSTAPHA,** majeur, de nationalité Congolaise, né le 1er octobre 1958, à Kano (Nigéria), Titulaire d'un Passeport ordinaire **n°A0430114,** demeurant et domicilié ès qualité au siège de ladite société, débitrice principale ;

- De Monsieur El Hage MUSTAPHA, Directeur Gérant de ladite société, de nationalité Congolaise, né à Kano (Nigéria), le 1er octobre 1958, Titulaire d'un Passeport ordinaire n°A0430114, demeurant et domicilié au n°17, Avenue Jacques BOUITI, Côte Sauvage, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, République du Congo, pris en sa qualité de caution hypothécaire de la société Gestion Hôtelière en sigle SO.GE.HO (Palm Beach) ;

Il sera, le samedi 28 juin 2025, à 09heures, procédé, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, salle ordinaire desdites audiences, au Palais de Justice, à la vente sur saisie immobilière, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :
La propriété dont s'agit est située au Centre-ville de Pointe-Noire, dans l'Arrondissement n°I, Emery Patrice LUMUMBA, dont les références cadastrales sont les suivantes : parcelle **n°95,** section **E, bloc** /, superficie **13.686,89m²,** objet du Titre Foncier n°7081.

Tel que cet immeuble existe, s'étend et se comporte, avec tous ses droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce caractère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises à la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient être faites par la suite.

Mise à prix : 7.500.000.000 FCFA, augmentée de 12% du montant d'adjudication, des frais de poursuite et des frais taxés.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus, par le ministère d'Avocat ou par les enchérisseurs eux-mêmes ;
Toute personne désirant enchérir, devra, pour être admise à le faire, consigner préalablement à l'ouverture des enchères, au Greffe civil du Tribunal de Grande de Pointe-Noire, une somme qui lui plaira de fixer séance tenante.
Cette somme lui sera restituée dans le cas où elle ne demeurerait pas adjudicataire et dans le cas contraire, elle s'imputera sur les frais et sur la fraction exigible du prix d'acquisition.

Conditions de vente :
-Inscription au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire ;

-Vente strictement au comptant.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 26 mai 2025

Maître Roldia MALONGA
(Avocat poursuivant)

ENSEIGNEMENT GENERAL

L'école primaire d'Itsali menacée par l'érosion

Depuis quelques temps, une érosion tend à engloutir l'école primaire d'Itsali située au quartier Sadelmi dans le 7e arrondissement Mfilou. Elle n'est plus qu'à 11mètres. D'où la descente le jeudi 22 mai 2025 du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean Luc Mouthou, accompagné du député-maire de la ville Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, et de l'administrateur-maire de Mfilou, Bibiane Itoua. Il s'est agi pour ces autorités de s'enquérir de la situation, en vue des solutions pour l'avenir de cette école.

L'érosion avance à pas de géant

Ce ravin qui avance à pas de géant fait déjà des victimes. Plusieurs habitations environnantes ont été enfournées et l'école d'Itsali, unique établissement scolaire public du quartier, est en danger. Si l'on n'y prend garde, il risquera d'être également englouti. Conscient de l'importance de cette infrastructure, le ministre Jean-Luc Mouthou a touché du doigt la triste réalité que traverse cette école. *«Nous poursuivons notre ronde, après celle dans trois écoles primaires dont les toitures ont été emportées par des pluies diluviennes, notamment deux à Moungali, dans le 4e arrondissement et une à Kinsoundi, dans le 1er arrondissement Makélékélé de Brazzaville, parce qu'une année scolaire qui s'achève annonce une autre qui doit déjà être préparée»*, a indiqué le ministre de l'Enseignement général.

Outre la situation du ravin, l'école d'Itsali manque de mur de clôture et est confrontée à d'autres problèmes. Jean-Luc Mouthou a promis d'y apporter des solutions. *«Notre descente est déjà un espoir. Chaque fois que nous avons mené ces démarches, généralement il s'en suit des réalisations. Nous réaffirmons la volonté du Gouvernement de continuer à travailler pour que les travaux se réalisent au plus vite lorsque les moyens seront mobilisés»*, a-t-il dit.

Ravi de la visite des autorités, le chef du quartier 702 d'Itsali, Joseph Moukolo, espère qu'à partir de ce moment les problèmes de l'érosion, du manque de mur de clôture et de l'insuffisance des table-bancs dans les salles de classes pourront trouver des réponses.

La solution du Gouvernement reste très attendue, car la disparition de l'établissement public de cette zone mettra tous les élèves du quartier en difficulté, a lancé le chef du quartier, tout en sollicitant la construction d'un bâtiment de plus pour désengorger les salles pléthoriques. *«Après le CEPE, les enfants sont obligés d'aller à Moukondo et les salles de classes que nous avons ici sont insuffisantes, le nombre d'enfants ne fait que s'accroître»*, a-t-il plaidé.

L'ascenseur est donc renvoyé au Gouvernement, parce que l'éducation est l'âme d'un pays, dit un proverbe.

E.M.O.

NUMERIQUE

Les acteurs du secteur public et privé à l'assaut du salon OSIANE

Le palais des congrès de Brazzaville a servi de cadre à la 9e édition du salon OSIANE tenue du 13 au 16 mai 2025, sur le thème: *«Transformons nos défis en opportunités»* et baptisé *«Mbongwana»*. Cette édition a drainé de nombreux visiteurs aux stands érigés par les acteurs du secteur public et privé.

Cinq startuppers l'auréats de cette 9e édition

En prélude à l'ouverture, la journée du mardi 13 mai a été marquée par les travaux techniques dans différents panels à travers des sous-thèmes: *«Résorber les fractures numériques», «le défi du potentiel humain formé», «les enjeux du financement et la transformation numérique»*. Un déjeuner d'affaire a ensuite regroupé les chefs d'entreprises et les partenaires sociaux.

Pendant quatre jours, ce salon international de la technologie et de l'innovation en Afrique centrale a réuni des conférenciers, des panélistes, des formateurs, des décideurs. Ces derniers ont décortiqué plusieurs thématiques sur la technologie et l'intelligence artificielle (IA) qui est une révolution du numérique. Ce salon a permis d'aborder les problématiques de création d'emploi sous plusieurs angles, notamment la cyber criminalité, les infrastructures, le numérique, l'internet et le data Center, afin de résorber le chômage qui gangrène le milieu jeune.

C'est le ministre des Postes, Léon Juste Ibombo, qui a ouvert ce salon en présence de ses collègues Rigobert Maboundou, de la Recherche scientifique, Jean Rosaire Ibara, de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, des Petites et moyennes entreprises, Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa, des Affaires sociales ainsi que de plusieurs autres personnalités.

Luc Missidimbazi a mis l'accent sur l'importance de ce salon qui est un espace numérique et digital à travers lequel les populations et les visiteurs ont la possibilité de découvrir le véritable outil nécessaire de développement, de promotion et de recherche.

Louis Marc Sakala, directeur général de l'Agence de régulation des postes et télécommunications électroniques (ARPCE), co-organisateur de la rencontre, a fait savoir que cette édition est un espace numérique que l'Association Pratic a eu le génie d'organiser.

Le ministre Rigobert Maboundou a, quant à lui, invité les jeunes à s'approprier ce salon, une initiative de l'innovation pour leur avenir.

Léon Juste Ibombo a indiqué que OSIANE n'est pas seulement un salon, mais aussi une vision, un catalyseur, véritable levier du développement.

Un panel ministériel sous le thème: *«Les défis du financement public de la digitalisation des Etats face aux enjeux de la souveraineté»*, a été co-animé par Léon Juste Ibombo et Ibrahim Kalil Konaté, ministre de la Transition numérique de la Côte d'Ivoire. Ce panel inaugural a rassemblé plusieurs personnalités venues du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Burundi, du Gabon, de la Centrafrique et de la RDC ainsi que des étudiants.

A la clôture, Luc Missidimbazi a précisé que ce salon est une opportunité de création d'emploi pour les jeunes. *«C'est un carrefour de créativité made in Congo. Osiane se veut un échange d'expérience, de partage entre startup et des professionnels de la technologie pour bâtir une Afrique innovée»*, a-t-il dit.

Ce salon a permis de récompenser les dix meilleurs startuppers. Une cinquantaine de jeunes startuppers a été sélectionnée pour participer au jeu concours organisé à cet effet. Cinq meilleurs startuppers, chacun selon sa spécialité, ont été retenus. Prix spécial du jury (Cameroun); prix Osiane jeunesse innovation (Congo); 1er prix Osiane technologie (Congo); 2e prix Osiane immobilier (Gabon); 3e prix Osiane innovation (RD Congo). Ces lauréats ont reçu chacun un chèque de 15.000 dollars.

Pascal BIOZI KIMINOU

CENTRE NATIONAL DE FORMATION EN STATISTIQUES

La campagne de sensibilisation au concours d'entrée est lancée

Le ministre de l'Economie, du plan et de l'intégration régionale, Ludovic Ngatsé, a lancé le mardi 20 mai 2025 à Brazzaville la campagne de dépôt des dossiers de candidatures au concours d'entrée au Centre national de formation en statistique, démographie et planification (CNFSDP) anciennement appelé Centre d'application de la statistique et de la planification (CASP) au titre de l'année académique 2025-2026.

Le ministre entouré de tous ses collaborateurs et participants à la cérémonie de lancement

Ce Centre est un établissement public de formation supérieure à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et d'autonomie financière, a rappelé son directeur général Johs Stephen Yoka Ikombo. *«Ce centre est placé sous la tutelle administrative du ministère en charge du plan et sous la tutelle académique du ministère en charge de l'enseignement supérieur. Il a pour vocation la formation initiale et continue en vue de l'obtention de la licence en statistique et planification, et le diplôme de technicien supérieur de la statistique et de la planification»*, a-t-il dit. Aussi a poursuivi le directeur général: *«Ce Centre s'appuie sur l'héritage solide du Centre d'application de la statistique et de la planification (CASP) qui a formé pendant plus de 40 ans plus de 1.000 diplômés. Il a pour ambition de devenir un véritable Centre d'excellence, non seulement au Congo, mais aussi dans la sous-région Afrique en matière de formation professionnelle dans les domaines de la statistique, la démographie et la planification. Pour atteindre cette ambition, nous avons défini une offre de formation modernisée, alignée sur le système licence-master-doctorat (LMD), et conçue pour répondre aux besoins réels de notre économie et de notre administration»*.

Ce centre formera des techniciens supérieurs de la statistique et de la planification en deux ans, et des Licenciés professionnels en statistiques et planification en trois ans, avec des spécialisations pointues telles que l'analyse des statistiques économiques et financières et la planification stratégique et gestion de projets. *«Des formations continues et certifiantes viendront compléter cette offre pour les professionnels souhaitant se perfectionner ou se reconvertir».* Mais au-delà de la formation, le centre s'engage aussi, à développer la recherche appliquée et à offrir des services d'expertise pour accompagner la production de statistiques fiables et la planification éclairée des politiques publiques.

Cette campagne de sensibilisation a fait savoir le directeur général du Centre a pour objectif principal d'accroître la visibilité du centre afin d'attirer un plus grand nombre de candidats avec des profils adéquats issus de l'ensemble des départements du pays et de renforcer son positionnement face aux autres établissements d'enseignement supérieur.

Il a précisé par ailleurs que l'entrée au Centre se fera par voie de concours, garantissant l'équité et la sélection des profils les plus méritants. *«Le diplôme requis est le Baccalauréat + 2 des séries C,D,E,F ou équivalent et la limite d'âge est de 32 ans. Nous encourageons les candidatures féminines. Les professionnels y trouveront des formations spécialisées en vue d'approfondir les concepts et les méthodes pour les mettre en pratique dans leurs organisations».*

Le centre couvre trois axes: l'analyse des statistiques, la planification et la gestion de projets ainsi que les outils numériques et la technologie de l'information et de la et de la communication (TIC). Pour postuler à ce concours, le formulaire est à retirer au secrétariat dudit Centre situé à Mpila, dans les encablures du lycée de la Révolution. Les inscriptions débutent le 7 août prochain.

Le ministre du plan a félicité les responsables du Centre pour le travail qui s'y réalise et a invité les candidats à s'inscrire massivement pour se former, afin de faire du Congo, un pays prospère.

P.B.K.

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre ville,
Tél. : 00(242) 06-687 48 79/ 04-028 13 95
E-mail: syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com/mousssyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

AUSTRAL CONSTRUCTION LTD-SARLU
En sigle «A.C. LTD-SARLU»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE : UN MILLION (1.000.000) F CFA
SIEGE SOCIAL: N° 02 DE LA RUE MBOKO, ARRONDISSEMENT 04 MOUNGALI
RCCM CG-BZV-01-2025-B13-00303
REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître **Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU**, en date à Brazzaville du 21 Mai 2025 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-poto en date du 22 Mai 2025, sous **Folio 090/18 n°2778**, il a été constitué une société dénommée **«AUSTRAL CONSTRUCTION LTD-SARLU» en sigle «A.C. LTD-SARLU»**, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Dénomination: La société a pour dénomination sociale: «AUSTRAL CONSTRUCTION LTD-SARLU» en sigle «A.C. LTD-SARLU».

Capital: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA.

Siège: Il est situé au **N° 02 de la Rue Mboko, Arrondissement 04 Moungali.**

Objet: Les activités de la société sont les suivantes :
• Autres travaux spécialisés de construction–**F430004 (Bâtiment travaux publics, construction en bâtiment);**
• Activités de soutien aux enterprises n.c.a. –**N820003 (Développement des projets);**
• Activités d'architechtures et d'ingégnieuries-**M710001 (Ingénieurie industrielle).**

Durée: 99 années.

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° **CG-BZV-01-2025-B13-00303** du 26 Mai 2025.

Gérance: Monsieur **IPENDA ITOUA Junior** est nommé Gérant de la Société pour une **Durée Indéterminée.**

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

FOCUS-MBONGUI DE LA MEMOIRE

Hommage à Bernard Tchibambelela, gardien de la mémoire de Bacongo

La Plateforme sur l'Histoire de Bacongo a rendu un hommage vibrant et symbolique à l'un de ses membres fondateurs, pilier et président d'honneur, homme d'Etat, ancien ministre, et ancien député de Mbanza Ndounga, mais aussi homme de lettres, homme de mémoire et de parole, Bernard Tchibambelela, décédé le 21 mai dernier à l'âge de 79 ans. C'était, le dimanche 1er juin 2025 à Brazzaville. Le focus, moment à la fois intime et communautaire, a été organisé à son domicile. Il a rassemblé membres de la plateforme, proches, historiens, habitants, amis, partenaires et sympathisants.

Bernard Tchibambelela, un homme d'exception

Placé sous la supervision de Quentin Pena, secrétaire général, administrateur, ce moment de mémoire a été animé par Jean Jacques Samba, premier vice-président du Bureau exécutif, et Florentin Balandamio, président de la commission thématique Histoire et origine de Bacongo. Dieudonné Loussakou, président du Bureau exécutif en a assuré la modération.

Il a été rendu hommage à l'engagement inlassable du disparu pour la valorisation du patrimoine historique de l'arrondissement 2-Bacongo. Il a été ponctué par les récits vivants des anecdotes significatives, et des témoignages puisés dans la riche contribution du ministre Tchibambelela à la Plateforme. Il a permis de revisiter les grandes étapes de l'histoire de Bacongo, ses figures emblématiques, ses moments fondateurs et, surtout, la vision d'un arrondissement uni par la conscience de son passé.

Il a été aussi appuyé par des extraits des interventions passées, témoignages et écrits du disparu. *''Plaidoyer sur l'histoire de Bacongo, hommage à Bernard Tchibambelela''*, tel a été le thème de ce focus qui traduit la profonde gratitude de la plateforme envers un homme d'exception. *«Par sa vision, il a su éclairer notre route, par son engagement, il a bâti des fondations solides pour notre plateforme, aujourd'hui encore vivantes et porteuses d'espoir. Rendre hommage à Bernard Tchibambelela, ce n'est pas simplement évoquer ses fonctions ou ses réalisations visibles. C'est saluer la profondeur de son influence, la force tranquille de ses convictions et l'humanité qui guidait chacun de ses pas»*, a-t-on appris.

Sa vision ne se limitait pas à prévoir l'avenir, mais à le construire avec et pour les autres. Il savait fédérer, faire émerger des idées nouvelles, et les transformer en projets durables, porteurs de sens. Sa capacité d'écoute, sa rigueur mêlée de bienveillance, faisaient de lui un leader rare et respecté. Son engagement allait bien au-delà des discours. Il se manifestait dans sa circonstance, son humilité, et sa fidélité à la communauté. Il s'investissait autant dans les grandes causes que dans les petits gestes quotidiens.

Aux membres de la plateforme, il leur avait souvent parlé de La Glacière, ce lieu disparu mais vivant dans sa mémoire, qu'il appelait avec tendresse *«notre Glacière»*, dont il est l'auteur d'un poème magnifiant ce lieu, qui a été déclamé par le président Dieudonné Loussakou. L'auteur y voyait un symbole de jeunesse, de liberté et un passé qu'il chérissait profondément. Et, il concluait: *«Je ne t'oublierai jamais. Parlons-en toujours»*. (En 2009, il a publié deux ouvrages de bonne facture, qui ont marqué les esprits: *''Le commerce mondial de la faim, stratégie de rupture positive au Congo-Brazzaville''*, paru aux éditions L'Harmattan et *''Sur les ailes du temps-itinéraire d'une enfance africaine''*, un roman autobiographique, paru aux éditions Paari, Brazzaville). (Notes de la rédaction).

Bernard Tchibambelela était de ceux qui comprenaient que l'histoire ne se transmet pas uniquement dans les manuels, mais dans les voix, dans les gestes. Avec sa disparition, ce n'est pas seulement un homme qui s'éloigne à jamais. *«C'est une bibliothèque entière qui s'est consumée, emportant avec elle les savoirs, les récits, les luttes et les mémoires d'un peuple qu'il n'a jamais cessé de servir. Père fondateur et président de la plateforme, il en fut l'âme. Sans lui, cette initiative n'aurait sans doute jamais trouvé l'élan, la force ni la légitimité qu'elle connaît aujourd'hui parmi les Bacongolais»*, a-t-il été relevé.

Alain-Patrick MASSAMBA

LIVRE SUR LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LIBERTÉ DE COMMUNICATION

Expliquer l'intérêt et la présence de l'institution au Congo

Depuis sa création, le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a connu un vide en matière de documentation pour démontrer l'importance et le besoin de cette institution au Congo. Il ne dispose que des textes juridiques. C'est la raison pour laquelle Asie Dominique de Marseille, un de ses membres, y a consacré tout un livre intitulé *«Le Conseil supérieur de la liberté de communication: Rôle et Impact au Congo»*, contenant plus de 80 pages. Cet ouvrage a été présenté, samedi 31 mai 2025, à l'hôtel de l'ACERAC (Association des conférences épiscopales pour la région de l'Afrique centrale), à Brazzaville.

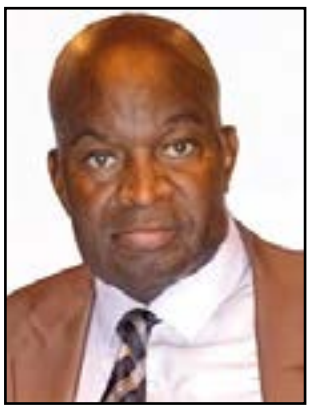

Asie Dominique de Marseille

La couverture du livre

La présentation a été faite par l'auteur, en présence du représentant de la maison d'édition Leprisque au Congo, basée à Paris, en France. Haïdar Minga est le directeur de communication des éditions Leprisque. Dans son livre, l'écrivain souligne l'importance de la communication pour une démocratie et son rôle dans l'engagement citoyen, ainsi que la transparence institutionnelle. Le Conseil supérieur de la liberté de communication se déploie à défendre la nécessité d'un environnement de communication libre et éthique face à la censure et aux atteintes aux droits des journalistes. L'introduction met en exergue la portée de la communication saine, surtout à une époque de désinformation, tandis que le Conseil est présenté comme un médiateur entre les médias et le public, protégeant les libertés de communication. La première partie retrace les origines du Conseil, orientées dans une lutte pour la démocratie, avec les fondements juridiques issus des Constitutions de 1992 et 2002 et la loi de 2003 pour renforcer la liberté d'expression et la responsabilité médiatique. La seconde partie décrit les défis rencontrés par les institutions de régulation de la communication en Afrique et propose des solutions innovantes pour améliorer leur efficacité. L'ouvrage invite le lecteur à s'engager pour une communication libre et responsable au Congo. Asie Dominique de Marseille a expliqué ses motivations en écrivant ce livre. *«Notre rôle à nous, en tant que conseil, c'est de veiller sur la communication. Quand je suis arrivé au Conseil, je devais comprendre comment fonctionne cette institution qui est le conseil de la liberté de communication. Je me suis rendu compte qu'il n'existait que le recueil des textes juridiques qui mettent en place le conseil, donc le cadre juridique. Il n'y a aucun ouvrage pour parler des avantages et des inconvénients du conseil. C'est un terrain qui est encore vide. C'est ainsi que je me suis décidé d'écrire avec pour premier sujet expliquer pourquoi le Congo a-t-il besoin d'un conseil? C'est le tout premier livre mis sur le marché de la connaissance en matière de Conseil»*.

Pour sa part, Haïdar Minga, en qualité d'éditeur, a édifié: *«Nous avons jugé utile l'ouvrage d'Asie de par la qualité du thème choisi, la pertinence du sujet et les arguments évoqués. Nous avons trouvé que c'était nécessaire pour nous de publier cet ouvrage, parce qu'au niveau du Conseil au Congo, aucun ouvrage n'a été édité. Lui, en tant que haut conseiller, a pris le courage de le faire»*.

Asie Dominique de Marseille est journaliste de formation. Il est actuellement membre du Conseil supérieur de la liberté de communication, nommé par décret présidentiel. Depuis décembre 2019, Asie a prêté serment en tant que haut conseiller et a quitté la télévision nationale où il avait évolué.

Philippe BANZ

POESIE

La réédition de «Premier chant du départ» de Martial Sinda en vente

«Premier chant du départ» de Martial Sinda, publié par Pierre Seghers en 1955, est le premier recueil de poèmes de l'Afrique Equatoriale Française (AEF), Grand Prix littéraire de l'AEF en 1956. Ce prix, créé pour les écrivains coloniaux, est remis pour la première fois à un Noir. De 60 pages de l'édition originale, la réédition commémorative des 70 ans de la publication par Orphie fait 204 pages. 36 poèmes d'époques sont inédits. On retrouve un riche paratexte: préface inédite de René Maran, avant-propos de l'auteur pour resituer le texte dans son contexte, photos d'époque, autographes d'époque de Gaston Bachelard, le gouverneur général Delavignette, Senghor, Césaire, un appendice historique... Le livre est désormais en vente. Nous vous donnons à lire le poème inédit «Mon village» dans lequel le poète Martial Sinda célèbre son village natal M'Bamou-Sinda.

Martial Sinda à Paris en mars 2025

Mon village

Salut,
Ô célèbre M'Bamou-Sinda, mon village natal !
Comme tu es fièrement assis
sur ta colline verdoyante,
Comme tu es jalousement encadré par la Madzia et la Moutiba,
Deux rivières protectrices dont les génies magiques
Veillent sur l'avenir et le destin de tes enfants,
Pour qu'ils deviennent des hommes-comme-il faut,
Des messieurs-comme-il faut-qui-comptent-dans-la-vie,
Ce soir,
Je pense à toi comme on pense à un Être vivant.
Mais que sont devenues
Les maisons de mon célèbre village,
Ce M'Bamou-Sinda, où j'ai salué
Le jour et les premières tendresses de la vie ?
Belles mesures de mon beau village aux murs crépis
À la chaux et au sable de la Madzia et la Moutiba,
Mais qu'êtes-vous devenues,
Depuis ?
Ah ! Comme je voudrais revenir,
Redevenir tout enfant et vivre
Dans mon magnifique et attirant village
Pour y revoir ma mère réunir le soir les enfants du village
Et revoir aussi mon père lui-même jouer
Le tam-tam des jours de fête
Pour distraire dans une folle et joyeuse farandole
Les gais enfants du village M'Bamou-Sinda !
Tam-tam des hommes heureux, résonne,
Résonne, tam-tam des jours de fête perpétuelle,
Pour distraire les gais enfants du village M'Bamou-Sinda !
Ah ! Comme je voudrais vous revoir tous réunis,
Revivre avec vous tous, habitants de mon village,
Revivre avec vous tous, morts ressuscités de mon village
Mais que sont devenus mes arbres fruitiers ? [...]

Thierry SINDA

INSERTION LEGALE - CREATION SOCIETE DENOMMEE TRAVAUX ET SERVICES CONGO (TRASER CONGO)

ETUDE DE MAITRE GABRIELLE DE KODIA, NOTAIRE
POINTE NOIRE, AVENUE CHARLES DE GAULLE (FACE SUPERMARCHE CASINO)
TEL.: 06 848 55 38 /05 014 14 11
EMAIL: gabrielle.dekodia@gmail.com

-**DENOMINATION:** TRAVAUX ET SERVICES CONGO (EN SIGLE TRASER CONGO)
-**FORME SOCIALE:** SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
-**DATE DE CREATION:** STATUTS SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 03 FEVRIER 2025, ENREGISTRES A MPAKA LE 06 FEVRIER 2025 **F°026/01 N°092**
- **DUREE SOCIETE:** 99 ANNEES A COMPTER DE SON IMMATRICULATION
- **MONTANT DU CAPITAL SOCIAL:** 10.000.000 F CFA
- **APPORTS:** CAPITAL INTEGRALEMENT SOUSCRIT, MOITIE LIBEREE EN NUMERAIRE
- **NOMBRE DES TITRES:** 1000 PARTS DE 10.000 FCFA CHACUNE
- ETAT DE SOUSCRIPTION ET DE VERSEMENT DU CAPITAL SOCIAL CONSTITUTIF: EN DATE DU 29 JANVIER 2025, ENREGISTRE A MPAKA LE 06 FEVRIER 2025 **F°026/02 N°093**
- **SIEGE SOCIAL:** COTE MATEVE VERS 10 MAISONS, ARRONDISSEMENT N°V NGOYO, POINTE NOIRE
- **ASSOCIES:** MMES CLAIRE RYANA YACINNE MAKOSSO TAVARES ET LOUISE ANASTHASIE NDZIE-KANA
- DIRIGEANT: GERANT NOMME AUX STATUTS, M. PINDY CHADRAK BAYONNE MAVOUNGOU
- **OBJET SOCIAL:** BTP, GENIE CIVIL, MAINTENACE INDUSTRIELLE, TRANSPORT LOGISTIQUE, MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL, LOCATION DE MATERIEL DE CONSTRUCTION, LEVAGE
- **NUMERO IMMATRICULATION:** CG-PNR-01-2025-B12-00021
- **DATE D'IMMATRICULATION AU RCCM DE POINTE NOIRE:** 11 FEVRIER 2025
- ACCUSE D'ENREGISTREMENT- NUMERO DE LA FORMALITE AU REGISTRE D'ARRIVEE: CG-PNR-01-2025-B-00102

POUR INSERTION

INSERTION LEGALE – CREATION SUCCURSALE SOCIETE DENOMMEE YOU EXPAT

ETUDE DE MAITRE GABRIELLE DE KODIA, NOTAIRE
POINTE NOIRE, AVENUE CHARLES DE GAULLE (FACE SUPERMARCHE CASINO)
TEL.: 06 848 55 38 /05 014 14 11
EMAIL: gabrielle.dekodia@gmail.com

- PV DE CREATION DE LA SUCCURSALE D'UNE SOCIETE GABONNAISE: SUCCURSALE CREEE PAR DELIBERATION DES ASSOCIES DE LA SOCIETE DENOMMEE YOU EXPAT, SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10.000.000 FCFA, SIEGE SOCIAL CARREFOUR DES DOUANES, BP. 1505, PORT-GENTIL (GABON), RCCM **N°RG/POG 01-2024-B16-00002**, SIGNEE LE 06 FEVRIER 2025 AU SIEGE SOCIAL, CERTIFIEE CONFORME PAR L'AMBASSADE DU GABON EN REPUBLIQUE DU CONGO LE 24 MARS 2025, ET LEGALISEE PAR LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES EN REPUBLIQUE DU CONGO LE 25 MARS 2025
- **DENOMINATION DE LA SUCCURSALE:** YOU EXPAT
- **SIEGE SOCIAL:** S/C ETUDE DE MAITRE GABRIELLE DE KODIA, NOTAIRE A POINTE NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO), ARRONDISSEMENT N°1 LUMUMBA, CENTRE-VILLE, AVENUE CHARLES DE GAULLE
- **DIRIGEANT:** MADAME ROXANNE BERRY, EPOUSE VAL, NOMMEE AUDIT PROCES-VERBAL DE CREATION DE LA SUCCURSALE
- **OBJET SOCIAL:** L'ASSISTANCE AUX PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PAR DE LA PRESTATION DE SERVICES DANS LE CADRE DE LEUR INSTALLATION; LA PROPOSITION DE TOUTES SOLUTIONS A LA MOBILITE DES PERSONNES AYANT RECOURS A SES SERVICES TELLES QUE, ET SANS QUE CETTE LISTE SOIT LIMITATIVE, LE DEMENAGEMENT, L'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE, L'AMEUBLEMENT, LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES, L'AIDE A L'INSTALLATION ET L'ENCADREMENT, L'AIDE A L'IMMIGRATION…; LES VISITES DE LA DECOUVERTE ET D'ORIENTATION; LES FORMATIONS CULTURELLES AUX TRADITIONS LOCALES; LES SERVICES D'HEBERGEMENT TEMPORAIRS, LE PORTAGE DE LOYERS ET SUIVI DES FACTURES-
- **NUMERO IMMATRICULATION: CG-PNR-01-2025-B21-00003**
- **DATE D'IMMATRICULATION AU RCCM DE POINTE NOIRE:** 03/04/2025
- ACCUSE D'ENREGISTREMENT- NUMERO DE LA FORMALITE AU REGISTRE D'ARRIVEE: **CG-PNR-01-2025-B-00236**

POUR INSERTION

LITTERATURE

Emmanuel Ebolo, un consul qui se laisse emporter par l'écriture

Consul général du Congo à Guangzhou, en Chine, et ex-DG de La Cogelo), Emmanuel Ebolo est l'auteur de cinq livres publiés entre 2020 et 2024 chez l'Harmattan Congo : 'Au gré du destin'' (17 décembre 2020), ''Humilité et gloire'' (29 décembre 2020), ''La promesse'' (4 juillet 2022), ''On n'oublie pas ses racines'' (4 juillet 2022) et ''Voyage en terre d'Avenir'' (7 novembre 2024). Lors de son récent séjour au pays, il s'est confié à ''La Semaine Africaine''.

D'où vous est venue l'idée d'écrire ?

**J'ai toujours aimé écrire mais mes occupations antérieures ne me le permettaient pas. C'est réellement l'envie du partage qui m'habite : partager les idées, les connaissances, les récits, transmettre des émotions me semblent importants pour une vie en communauté. Au départ, j'avais commencé par écrire des poèmes et des articles de presse avant même ma formation en journalisme. J'en avais publié certains dans les journaux de la place. Après ma formation en journalisme, précisément au département des Sciences et Techniques de la communication de l'Université Marien Ngouabi, j'ai créé quelques années plus tard un journal dénommé Congo Ya Sika, qui n'avait duré qu'un an. C'est en 2017 qu'a débuté la rédaction d'un premier roman que j'ai publié en 2020 à L'Harmattan Congo : «Au Gré du destin». Avant sa publication, j'avais démarré en 2018 la rédaction d'un autre roman dont le titre est « Humilité et gloire » qui fut publié la même année aussi.

Pourquoi écrivez-vous ?

**C'est une question qu'on pose à tous les écrivains. Bien sûr que chacun donne la réponse qui reflète sa conviction. J'écris par envie du partage et aussi pour vivre plus longtemps, non pas physiquement, mais grâce à mes œuvres littéraires. Imaginons qu'un siècle après, je puisse avoir encore une dizaine de lecteurs, qu'on trouve encore mes livres dans des bibliothèques publiques ou privées, ce serait pour moi une sorte de vie qui continue, le fait de n'être pas tombé totalement dans l'oubli. Un jour, autour d'une discussion, j'avais posé la question à mes interlocuteurs s'ils connaissaient quelqu'un qui était riche au temps de Victor Hugo, de Jean de la Fontaine ou encore de Voltaire. Personne n'en connaissait aucun. Par contre, ils connaissaient tous ces écrivains que je viens de citer. Voilà donc la force de l'écriture ; elle traverse les siècles.

Emmanuel Ebolo

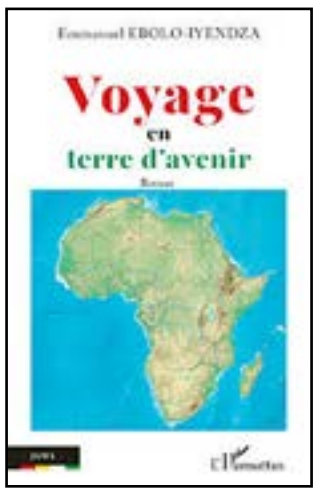

Couverture du dernier ouvrage

Vos livres racontent-ils des histoires vraies ?

**Non, ce sont des fictions comme dans tout roman. Mais cela n'empêche qu'ils puissent ressembler aux situations vraies, vécues par certaines personnes. En vérité, la fiction elle-même est inspirée par des faits de société. C'est un peu comme les chansons de nos musiciens. Elles nous racontent toujours des histoires qui semblent être vraies. Plusieurs lecteurs m'ont déjà rapporté que les récits de mes romans sont très proches de ce qu'ils ont vécu.

Cinq livres en cinq ans, c'est un véritable record!

**Un record ! Je ne pense pas. Je crois qu'il y a des écrivains qui publient parfois deux livres par an surtout ceux qui en ont fait une profession. Sinon, écrire un roman, c'est beaucoup de travail et de remise en question. Il arrive même qu'on abandonne une bonne trentaine de pages pourtant déjà bien écrites parce qu'on n'arrive plus à avancer sur le thème pour démarrer un autre livre. Parfois, c'est décourageant mais il faut beaucoup d'abnégation et de volonté. Souvent, j'écris deux livres à la fois selon les inspirations et j'avance petit-à-petit. Voilà pourquoi, en 2020 et en 2022, j'ai publié à chaque fois deux livres en même temps. D'abord ''Au gré du destin'' et ''Humilité et gloire''; ensuite, ''On n'oublie pas ses racines'' et ''La Promesse''. C'est ce qui explique qu'en octobre 2024, j'ai publié, toujours à L'Harmattan, mon nouveau roman «Voyage en terre d'avenir», le cinquième. A la base, ce sont plusieurs heures de travail et de sacrifice.

Comment arrivez-vous à concilier votre travail de Consul général et celui d'écrivain ?

**C'est une excellente question. Tout est question d'organisation. Au Consulat général, nous travaillons de lundi à vendredi et nous nous reposons samedi et dimanche. Alors, j'utilise mes heures libres du week-end pour écrire. J'écris souvent trois à quatre pages samedi et autant le dimanche. J'atteins rarement cinq pages. Il m'arrive aussi de m'arrêter à deux pages et demi ou trois. Il est vrai qu'il y a des week-ends où je suis occupé quand je me trouve en mission à l'extérieur de la ville ou quand j'offre une réception à des invités. Sinon, en week-end, je suis souvent libre et j'en profite pour avancer dans la rédaction. Un jour, j'avais suivi à la télévision l'interview d'un écrivain ouest-africain qui disait que la plupart des écrivains africains ont publié leurs livres quand ils vivaient à l'étranger. Une fois rentré dans leur pays, ils n'ont plus eu assez de temps ou de concentration pour écrire à cause des nombreux problèmes de famille, des visites impromptues qui durent, et de bien d'autres sollicitations. Je crois qu'il avait véritablement raison car je l'ai aussi expérimenté. Pendant mon séjour au pays, il m'est très difficile d'avancer dans l'écriture. Souvent, durant un séjour d'un mois, je n'écris aucune page. Ce n'est qu'une fois reparti, que je replonge dans l'écriture. Je saisis ici l'occasion pour féliciter tous mes collègues écrivains qui arrivent à publier tout en étant sur place ici au pays.

Avez-vous d'autres projets de livres en vue?

**Effectivement ! Au moment où vous m'interviewez, j'ai deux livres qui sont finis et prêts à la publication et un autre dont je suis encore en pleine rédaction. J'espère pouvoir publier un nouveau livre cette année, toujours à L'Harmattan. Parmi ces trois livres, il y a une Nouvelle et un Essai. J'ai aussi dans ma banque littéraire, plusieurs poèmes. Comme quoi, j'aimerais embrasser d'autres genres littéraires même si le roman reste mon préféré.

Etes-vous inspirés par d'autres écrivains ?

**Je crois que tout écrivain lit les œuvres des autres écrivains et s'en inspire. De nombreux grands Ecrivains vous le diront. Ils s'inspirent souvent des œuvres de bien d'autres écrivains. Le plus important c'est de ne pas plagier car le plagia est condamnable. Un grand écrivain comme Jean d'Ormesson, académicien français, a souvent titré ses livres à partir des belles phrases tirées des ouvrages d'autres grands écrivains comme par exemple : «Un jour je m'en irais sans avoir tout dit» ou «Comme un chant d'espérance». Ce n'est pas merveilleux comme titres ça?

Les Titres de vos romans semblent être révélateurs de vos origines, surtout « On n'oublie pas ses racines» ou encore «Voyage en terre d'avenir». Est-ce cela?

**Il y a effectivement un peu de ça ! Je suis d'origine villageoise et la vie au village m'inspire beaucoup. J'aimerais la faire découvrir aux jeunes, surtout à ceux qui sont nés en ville et qui y ont toujours vécu. La vie au village est souvent passionnante. Elle est d'ailleurs toute une école de la vie. Dès l'âge de dix ans, on se sent indépendant. On lave soi-même ses vêtements, on va à la pèche, à la chasse, on peut marcher pendant plusieurs kilomètres pour aller à l'école dans un autre village etc. J'aborde aussi la question de l'amélioration des conditions de vie des villageois, c'est-à-dire la modernisation du village, le rôle que doivent jouer en retour les intellectuels et cadres originaires desdits villages etc. Donc vous avez raison quand vous épinglez cet aspect dans mes livres.

Où peut-on acheter vos livres?

**Tous mes cinq romans ont été publiés par les éditions L'Harmattan. Elle a une représentation ici au Congo, précisément à Brazzaville. Ceux qui désirent les acheter peuvent s'y rendre. Ils sont disponibles. En cas de rupture de stocks, l'édition passera la commande sur leur demande. Ils peuvent aussi les acheter directement sur la page internet de L'Harmattan. Néanmoins, si vous tapez « Les livres d'Emmanuel Ebolo Iyendza » sur google, vous pouvez aussi vous en procurer.

On dit que les Africains ne lisent pas. Quel est votre avis?

**Je trouve que c'est un mauvais procès qu'on fait aux intellectuels africains. Je crois que tout est question de pouvoir d'achat. Ensuite, il y a un problème de diffusion, j'aurais pu dire, un problème de distribution et de communication, c'est-à-dire un problème de promotion et de publicité ainsi que de disponibilité du livre. On compte combien de bibliothèques et de librairies dans les villes africaines, surtout en dehors de la capitale du pays? Ce sont là les lieux par excellence de distribution des livres. Sur ce plan, nous avons encore beaucoup de faiblesse que nous devons combler ensemble. Je crois que c'est possible surtout pour nos enfants et nos écrivains. C'est sur cette note d'optimisme que nous terminons notre entretien. Merci beaucoup pour cette opportunité que vous m'avez donnée.

Propos recueillis par
La Réadaction

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise Avenue Boulevard Charles de Gaulle (Au-dessus des Ets JAKANE à côté du restaurant JAÏPUR en diagonal de PARK N SHOP), Boite Postale 1161, Téléphone (242) 05.523.85.38 ; 06.631.74.01.

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique portant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, en date à Pointe-Noire, République du Congo, du six mai deux mille vingt-cinq de **« POSEIDON SARL »** à caractère pluripersonnel au capital de Francs CFA DIX MILLIONS (10.000.000), dont le siège social est sis au numéro 04, Avenue Jean Claude NGANGA arrondissement VIII Madibou ; Téléphone 06 437 04 04, Email : poseidongls17@gmail.com, Brazzaville, République du Congo, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro **CG-BZV-01-2022-B12-00277** reçu par le Notaire ci-dessus nommé, enregistré suivant **Folio 085/031, N°2429,** il a été résolu, entre autres, de la modification de l'objet social et de la cession de la totalité des parts sociales constituant le capital.

Au regard de ce qui précède, l'article 2 relatif à l'objet social de « POSEIDON SARL » se lira dorénavant de la manière suivante :

Article 2 : OBJET

- La société a pour but, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays :
- Gestion de station-service ;
- D350200 Vente de gaz de pétrole liquéfié ;
- Vente de produits congelés et denrées alimentaires ;
- Transport de marchandises.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers.

Conséquemment aux résolutions ci-haut mentionnées les formalités de dépôt de l'acte ci-dessus décrit, objet de la présente publication, ont été effectuées, au Greffe du Tribunal de Brazzaville, République du Congo, le dix-neuf mai deux mille vingt-cinq, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-D-00526** puis les inscriptions modificatives ont été portées, le même jour, sur le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de «POSEIDON SARL».

Pour avis,

Maître Sandra Célia
M'BATCHI-DHELLO BOUBAG.

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P : 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE KLN PROJET TRANSIT CONGO

Suivant statuts reçus du 26 Mars 2025, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 08 Mai 2025, sous le folio 084/7 N°685 a été constitué une Société à Responsabilité Limitée (SARL) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: **KLN PROJET TRANSIT CONGO SARL;**

Forme: Société à Responsabilité Limitée;

Capital: Dix millions (10 000 000) de francs CFA, divisé en mille (1000) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA;

Siège social: 57 Avenue Kouanga Makosso, Zone portuaire, dans l'enceinte de l'immeuble de la concession Saint-Louis (ex-La Pastorale), Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo: L'exercice de toutes activités liées au transit, au dédouanement de marchandises, au transport terrestre et à l'affrètement des moyens de transport ; L'activité de commissionnaire en douanes; L'activité d'agence maritime; La location de matériel et engins; La consignation et la manutention portuaire; Le transport terrestre, maritime et fluvial; Toutes prestations de stockage; La mise à disposition des aires de stockage.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur **MANCINI Léonardo ;**

RCCM : **CG-PNR-01-2025-B12-00088.**

Pour insertion légale
- Maître Léole Marcelle KOMBO -

FOOTBALL

PSG et Pyramids FC, une première historique !

La Ligue des champions européenne et sa cousine africaine ont sacré chacune cette année un champion inédit. Il s'agit, respectivement, du PSG de France et du FC Pyramids d'Egypte. L'un et l'autre n'ont jamais eu l'honneur d'inscrire leur nom au palmarès du trophée le plus prestigieux de leur continent respectif.

Le PSG tient la Coupe aux longues oreilles de la Ligue européenne des champions, cinquante-cinq ans après sa création. Joueurs et dirigeants de l'équipe de la capitale l'ont palpée et brandie en ridiculisant l'Inter Milan d'Italie samedi 31 mai 2025 à Munich par 5 à 0. Cela fait longtemps que les Parisiens attendaient ce moment. Ils restaient poursuivis par la poisse. On comprend leur joie débordante. Qui se serait privé de tels émouvants moments? Ainsi se réalise un vieux rêve caressé par d'autres avant la génération actuelle. Le président du PSG, Khelaïfi, avait fait de la Ligue des champions une obsession depuis 2011, année où les Qataris ont racheté le club. C'est ce qui l'avait conduit à bâtir l'équipe à partir des stars arrachées à coups de millions d'euros, afin de régner un jour sur le football européen. Tous, de brillants footballeurs qui ont fait la fierté du Paris Saint-Germain. Sauf que leurs noms n'auront pas la même résonnance que ceux des Bradley Barcola, Désiré Doué, Ousmane Dembélé, Khvicha Kvaratskhelia, Achraf Hakimi, Nuno Mendes, Willian Pacho, Marquinhos et compagnie. Ces derniers ont transformé le PSG en véritable machine à gagner et le font entrer, enfin, dans le cercle fermé des grands clubs européens.

Le Franco-ivoirien Désiré Doué célèbre le titre du PSG

Le sacre du PSG remémore aux férus de football celui de l'OM (premier club français à remporter la Ligue des champions) en 1993, avec d'autres Africains (Abedi Pelé, Boli, Desailly, etc.) toujours face à des Italiens de la capitale économique italienne : le Milan AC. En 2025, le PSG humilie d'autres Italiens, ceux de l'Inter Milan, par 5-0. Deux clubs rivaux français qui prennent le dessus sur deux autres éternels rivaux italiens, dans la même ville allemande de Munich ! Un clin d'œil dont le destin a seul le secret.

Les joueurs du Pyramids FC célébrant leur premier sacre

Au lendemain du sacre du PSG, la Ligue des champions africains a catapulté le Pyramids FC sur les plus hautes cimes du continent africain. Le club égyptien a remporté la compétition pour la première fois de son histoire aux dépens de Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud. Après un nul 1-1 à Pretoria, il s'est imposé 2-1 en finale retour, dimanche. Pyramids FC est un champion au profil un peu identique à celui du club français. Des Qataris ont racheté le PSG; un Saoudien, puis un Emirati ont acquis Pyramids FC en se mettant en tête de porter le club du Caire au sommet du continent. Les deux clubs appartiennent à la caste des ''nouveaux riches''.

Franck SOUAPIBOU

BASKET-BALL

Dominique Malonga déclare sa flamme au Congo

Thalance Malonga, le père de Dominique

Draftée par le Seattle Storm en deuxième position à l'occasion de la Draft de WNBA en avril dernier à New-York, la basketteuse française d'origine congolaise prévoit de venir à Brazzaville en octobre prochain. Le 16 avril dernier, à l'ambassade du Congo à Washington, Dominique Line a reçu le drapeau national qu'elle va porter à l'occasion de tous ses matchs dans la plus grande ligue du monde. Depuis, elle ne cesse de déclarer sa flamme au pays d'origine de son père.

Thalance Malonga (ancien vice-président de la FECOKET), le père de Dominique Line, a séjourné à Brazzaville la semaine passée pour préparer la venue de la future star de la WNBA. *«Je réaffirme que je suis Congolais. Donc naturellement, ma fille est congolaise, même si elle a un côté camerounais, par sa mère»*, a-t-il confié.

A la tête d'une délégation restreinte, il a eu des séances de travail avec le bureau exécutif de la Fédération congolaise de basket-ball, impliquée dans l'organisation de cet événement qu'attendent les fans de basket-ball. *«Je viens à Brazzaville pour partager avec la FECOKET et le public sportif congolais toutes les opportunités de cette grande nouvelle pour que le Congo puisse bénéficier de ce rayon de soleil et cette opportunité qu'offre notre fille»,* a déclaré Thalance Malonga.

Au cours de la séance de ce samedi 31 mai, il s'est agi de définir toutes les stratégies visant à mettre en place un accueil digne de la stature de Dominique Line Malonga. Et celles pouvant mettre en lumière l'impact de la Franco-congolaise sur le rayonnement du basket congolais. *«Nous allons mettre en place le cadre qui va conduire cette dynamique»,* a souligné Fabrice Makaya Matève, président de la FECOKET. *«Il faut une forte mobilisation. Une mobilisation, ça se prépare, ça s'organise, ça se structure»,* a insisté Thalance Malonga.

Première Congolaise à évoluer en WNBA, Dominique Line Malonga compte *«partager avec le public sportif sa réussite et, surtout, transmettre un message à cette jeunesse congolaise l'importance de l'événement historique qui a mis le Congo en lumière à travers le monde. C'est pour impulser ces jeunes afin qu'ils comprennent qu'à travers le basket ils peuvent aussi franchir le pas».*

Plusieurs événements seraient prévus pour honorer l'arrivée de Dominique Malonga, y compris des célébrations publiques, des interviews et des rencontres avec la communauté locale. Entre la star WNBA Dominique Line Malonga et le Congo, ce sera peut-être une belle histoire d'amour.

G.-S.M.

FOOTBALL

La FECOFOOT entend valoriser le métier d'entraîneur

Lors d'un échange avec les entraîneurs titulaires des licences A CAF et B CAF mercredi 28 mai 2025 à Brazzaville, Jean-Guy Blaise Mayolas, président de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT), a mis en lumière l'importance de valoriser les entraîneurs et de l'engagement professionnel.

Les tractations autour de la relance des activités se poursuivent. Quelques jours après avoir clôturé avec les responsables de clubs, le tour est revenu cette semaine aux corps de métier. Les entraîneurs ont été les premiers à être reçus par le Comité exécutif (Comex) de la FECOFOOT. Au cours de cet échange, les entraîneurs ont raconté leurs difficultés et sollicité la protection de la FECOFOOT.

Le président de la Fédération a insisté sur la reconnaissance et le respect du métier d'entraîneur. Pour Jean-Guy Blaise Mayolas, il est crucial de sécuriser l'entraîneur afin de garantir son bien-être et sa sécurité, tout en favorisant une relation de confiance avec son équipe. Cela implique de prendre des mesures pour prévenir les risques liés à son poste, tant sur le plan personnel que professionnel. *«Chaque entraîneur doit disposer d'un contrat en bonne et due forme avec son club, pour qu'il soit à l'abri du besoin»,* a-t-il martelé.

Une vue d'entraîneurs

Evoquant l'engagement professionnel, Jean-Guy Blaise Mayolas a souligné l'importance pour chaque entraîneur d'adopter une conduite professionnelle éthique, pour renforcer sa crédibilité et mériter le respect des dirigeants et du public. *«Mettez du sérieux dans votre travail et les dirigeants vous respecteront»,* a-t-il affirmé. Il a regretté le fait que nombre d'entraîneurs travaillent sans contrat écrit, ce qui les rend vulnérables à divers risques. L'absence de contrat formel peut rendre difficile leur droit à un salaire, et les protège moins lors d'un licenciement.

Le président Jean-Guy Blaise Mayolas a souligné la nécessité pour les entraîneurs de se remettre en question. Cela passe, entre autres, par la mise en place prochainement des formations pour améliorer leurs compétences. Il a notamment annoncé la concrétisation, prochainement, d'un projet de formation à Brazzaville en vue de l'obtention de la licence A CAF. L'initiative fédérale vise à renforcer les connaissances tactiques, techniques et pédagogiques des entraîneurs, ainsi que leurs compétences en matière de gestion d'équipe.

Enfin, Jean-Guy Blaise Mayolas a incité les entraîneurs à relancer les activités de leur syndicat. L'Amicale des entraîneurs a pour vocation de défendre et de protéger les intérêts de ses membres, mais aussi d'œuvrer pour le développement du football au Congo, notamment.

G.-S.M.

DHL INTERNATIONAL CONGO
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 30.000.000 F CFA
Siège social: Route de l'Aéroport Antonio Agostinho Neto,
B.P.: 5485, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2015-B12-00538

1. Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte en date **du 03 mai 2016**, enregistrée à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre) le 10 avril 2025, sous le numéro **N°2015 F° 069/I9,** les associés ont notamment décidé:

• de prendre acte des modifications intervenues dans la répartition du capital et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts de la société relatifs respectivement aux apports et au capital social ;

• de modifier les statuts en ses articles 10 (cession et à la transmission des parts sociales, 14 (nomination et aux pouvoirs des gérants), 18 (décisions collectives ordinaires), 28 (paiement des dividendes), 34 (droit applicable et au règlement des litiges);

• de mettre à jour les statuts afin de les conformer aux dispositions de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, adopté le **31 janvier 2014;**

• de modifier en conséquence les statuts en ses articles 8 (Augmentation et réduction du capital, 20 (Mode de consultation des associés), 32 (capitaux propres devenant inférieurs à la moitié du capital social) et d'y ajouter un article 16-1 (Rémunération des gérants);

• de transférer le siège social de **l'Avenue Foch, ex-immeuble B.C.C., B.P.: 616, Brazzaville, République du Congo, à la Route de l'Aéroport Antonio Agostinho Neto, B.P.: 5485, Pointe-Noire, République du Congo ;**

• de modifier en conséquence l'article 4 (siège social) des statuts.

2. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du **09 juin 2021,** enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre) le 27 août 2024 sous le numéro **N°6429 F° 159/14,** les associés ont notamment décidé de nommer Monsieur **Kader Coulibaly en qualité de Gérant,** en remplacement de Madame **Madalena Fatima Sullivan,** démissionnaire ;

3. Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte en date du **19 décembre 2022, enregistrée à Pointe-Noire** (Recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre) le **23 janvier 2023** sous le numéro **N°043 I F°016/6, l**es associés ont décidé:

• A titre ordinaire, de nommer Monsieur **Ralph NYARENDA et Madame Caroline TEMGOUA SAOUNDE** en qualité de nouveaux gérants, en remplacement de **Ibrahim REFAIE et de Monsieur Hennie Heymans.**

A titre extraordinaire, la poursuite de l'activité sociale.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire avec réquisition d'une inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Pour avis,
Le Gérant.